

RAPPORT ANNUEL Saison 2023-2024

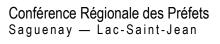
Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



TABLE DES MATIÈRES

| TABLE DES MATIÈRES | |
|---|------------------|
| LISTE DES FIGURES | IV |
| PRÉAMBULE | 5 |
| MANDAT | 6 |
| FONCTIONNEMENT DES TLGIRT | 7 |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | 7 |
| TLGIRT SAGUENAY | |
| FORMATION DES DÉLÉGUÉS | |
| OBJECTIFS ANNUELS | |
| COMPOSITION DE LA TLGIRT | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | |
| TLGIRT SAGUENAY ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LA TLGIRT | 1 <i>5</i> 15 |
| OBJECTIFS LOCAUX D'AMÉNAGEMENT (OLA) | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | |
| TLGIRT Saguenay | |
| MESURE D'HARMONISATION | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | |
| TLGIRT SAGUENAY | 18 |
| ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES DES TLGIRT | |
| RENCONTRE RÉGIONALE | |
| SORTIE TERRAIN | |
| LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL ACTIFS DES TLGIRT | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEANTRAVAUX SUR LES ENJEUX EN SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL À LA TLGIRT LAC-SAINT-J | 22 |
| TRAVAUX SUR LES ENJEUX EN SOUS-COMITE DE TRAVAIL A LA TLGIRT LAC-SAINT-J | |
| TLGIRT SAGUENAY | 28 |
| TRAVAUX SUR LES ENJEUX EN SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL À LA TLGIRT SAGUENAY | 31 |
| PARTICIPATION AUX RENCONTRES. | |
| ÉVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | |
| TLGIRT SAGUENAYRÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DE LA TLGIRT | 38 |
| BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES | |
| TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | |
| TLGIRT SAGUENAY | |
| PROJET ACQUISITION DE CONNAISSANCES | |
| SITE WEB ET PORTAIL EPINET | 50 |
| FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2023-2024 | 51 |
| CONSULTATIONS PUBLIQUES | 52 |
| CONCLUSION | |
| ANNEXE 1: TABLEAU DE SUIVI DES STRATÉGIES DES OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT | 54 |
| ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN | 58 |





| ANNEXE 3: COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY | 62 |
|---|------------|
| ANNEXE 4: TABLEAU R10-R12 SUR LES ENJEUX DES TLGIRT | 66 |
| ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS AU COMITÉ | DE TRAVAIL |
| DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN ET DE LA TLGIRT SAGUENAY | 94 |



LISTE DES TABLEAUX

| Tableau 1 : Cibles et résultats de l'occupation des sièges/rencontre | 9 |
|--|-----------------|
| Tableau 2 : Portrait du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean | 11 |
| Tableau 3 : Portrait du comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 13 |
| Tableau 4 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean | 22 |
| Tableau 5 : Activités de transfert de connaissances au comité de travail de la TLGIRT Lac-Sa Jean | aint- 23 |
| Tableau 6 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean | 24 |
| Tableau 7 : Registre des communications au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean . | 24 |
| Tableau 8 : Registre des résolutions du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean | 25 |
| Tableau 9 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 28 |
| Tableau 10 : Activités de transfert de connaissances au comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 29 |
| Tableau 11 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 29 |
| Tableau 12 : Registre des communications au comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 29 |
| Tableau 13: Registre des résolutions du comité de travail de la TLGIRT Saguenay | 30 |
| Tableau 14 : Bilan annuel de la participation aux rencontres des comités de travail des TLGI | RT 35 |
| Tableau 15 : Taux d'occupation des sièges pour chaque groupe d'intérêt des TLGIRT | 36 |
| Tableau 16 : Tableau utilisé pour évaluer le taux de satisfaction des délégués | 40 |
| Tableau 17 : Formulaire de la TLGIRT Lac-Saint-Jean | 41 |
| Tableau 18 : Formulaire de la TLGIRT Saguenay | 44 |



LISTE DES FIGURES

| Figure 1. Taux de participation par siège et par groupe d'intérêt à la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2010-2011 à 2023-2024 | |
|---|----|
| Figure 2. Taux de participation par siège et par groupe d'intérêt à la TLGIRT Saguenay de la saison 2010-2011 à 2023-2024 | 38 |
| Figure 5 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2023- 2024 | |
| Figure 6 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Saguenay de la saison 2022-2023 | 44 |

PRÉAMBULE

Le présent rapport est produit afin de présenter succinctement le bilan du travail accompli cette année par les deux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Saguenay— Lac-Saint-Jean. Il s'adresse au premier chef à la direction générale régionale du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et aux partenaires des TLGIRT.



MANDAT

Lors de la sanction de la Loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier (LADTF) le 1^{er} avril 2010, la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est vu confier la mise en place et la coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire (TLGIRT). Étant abolie au 31 mars 2015, la CRÉ a été remplacée par la Conférence régionale des Préfets (CRP). La MRC Maria-Chapdelaine a mandaté la CRP pour coordonner le fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire, mener les consultations publiques des PAFI et faire la reddition de comptes annuelle du PADF pour la durée de l'entente de délégation concernant la gestion du PADF jusqu'au 31 mars 2024.

En vertu de l'article 55 de la LADTF, les TLGIRT de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent collaborer avec la Direction générale régionale (DGR) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) en vue de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et opérationnel (PAFIO).

De plus, en vertu d'une approche régionale, les TLGIRT font également office de processus de participation du public dans le cadre de la norme d'aménagement forestier durable (SFI) en place sur le territoire.



FONCTIONNEMENT DES TLGIRT

Lors de la première rencontre des comités de travail des TLGIRT de l'année 2023-2024, le calendrier suivant des rencontres de comité de travail a été convenu avec les délégués :

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

- Première, deuxième, quatrième et cinquième rencontre : rencontres d'une journée en présentiel.
- Troisième rencontre : rencontre d'une demi-journée en virtuel.

TLGIRT SAGUENAY

- Première, troisième, quatrième et cinquième rencontre : rencontres d'une journée en présentiel.
- Deuxième rencontre : rencontre d'une demi-journée en virtuel.

La coordination des comités de travail des TLGIRT a été assumée par la CRP par l'entremise d'une coordonnatrice et l'animation des comités de travail des TLGIRT a été assumée par une personne-ressource du MRNF. Cette prise en charge de l'animation par une ressource du ministère permet une meilleure coordination du travail effectué par les différentes ressources du MRNF en lien avec le mandat des TLGIRT. Un planificateur du MRNF ainsi que la coordinatrice des TLGIRT ont accompagné les sous-comités de travail.



FORMATION DES DÉLÉGUÉS

En 2023-2024, une formation a été donnée à tous les délégués de la TLGIRT Saguenay et TLGIRT Lac-Saint-Jean lors de la première rencontre des comités de travail respectifs tenue en octobre. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été présentés : le cadre juridique des TLGIRT, ce qu'est une table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), la planification forestière du MRNF, la certification forestière en vigueur sur le territoire et les mécanismes de consultation et d'harmonisation des usages forestiers et les règles de fonctionnement convenues par le comité de travail des TLGIRT et entérinées par le MRNF pour gérer le fonctionnement des TLGIRT.

De plus, le comité de coordination vise à ce qu'à chaque rencontre de comité de travail, des sujets touchant les activités du MRNF et les organisations des délégués soient présentés. Au besoin, des experts sont invités pour assister le comité de travail afin d'approfondir des enjeux. Nous pouvons considérer que la formation des délégués est un processus en continu.



OBJECTIFS ANNUELS

Sans se vouloir limitatifs, ces deux objectifs annuels ont été convenus pour la saison 2023-2024 par le comité régional de coordination des TLGIRT du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de gouverner nos actions pour le déroulement efficace des travaux du comité de travail. Le tableau détaillé des objectifs annuels, ainsi que du bilan pour la saison 2023-2024 est présenté en annexe 1.

1. Maintenir ou améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2023-2024

| | Lac-Saint- Jean | Saguenay |
|---|--------------------|----------|
| Cible occupation siège/rencontre : | 80 % | 80 % |
| Résultats occupation siège : | 70 % | 69 % |
| Résultats occupation groupe d'intérêt : | 89 % | 90 % |

Tableau 1 : Cibles et résultats de l'occupation des sièges/rencontre

- Mettre en place des actions afin de favoriser la participation des délégués ;
- Appliquer les règles de fonctionnement relatif à la présence des délégués et groupes d'intérêt;
- Évaluer la satisfaction des délégués présents au comité de travail;
- Animer les rencontres afin de maintenir des échanges respectueux ;
- Animer les rencontres afin que celles-ci soient interactives ;
- Planifier le temps nécessaire pour traiter adéquatement les enjeux, notamment le temps de débat requis pour laisser les délégués s'exprimer;
- Vulgariser le contenu des présentations afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges;
- Remettre une documentation adéquate afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges ;
- Respecter les règles de fonctionnement ;
- S'assurer que la rencontre a contribué au mandat de la table.

2. Maximiser les conditions permettant à la TLGIRT d'influencer les différents exercices de planification (PAFIT et PAFIO)

- Accompagner adéquatement les nouveaux délégués dans l'acquisition des connaissances forestières
- Faire preuve de flexibilité dans la façon de traiter les différents enjeux à la TLGIRT en fonction de l'intérêt exprimé par les délégués
- Arrimer les travaux de la TLGIRT aux intérêts et priorités des délégués
- Lors de la présentation des exercices de planification du MRNF, en amont des consultations publique et autochtone, prendre en compte les besoins exprimés des délégués afin d'adapter les méthodes de présentation;
- Inviter les partenaires à participer aux différentes consultations publiques sur les exercices de planification du MRNF.





Constats

À la lumière de ces résultats, nous constatons que les taux de participations aux rencontres des TLGIRT sont inférieurs à la cible de 80 %. Cette saison, des compensations monétaires ont été octroyées aux délégués bénévoles afin d'encourager leur participation. Cette stratégie n'a pas changé le taux de participation, mais a permis de recruter un nouveau délégué à chacune des tables afin de combler un siège vacant. La problématique a également été discutée avec les délégués pendant la saison. Les principales raisons d'absence soulevées sont des conflits d'horaire d'ordre professionnel. Pour la prochaine saison, il a été convenu d'encourager la participation des substituts dans le cas où un délégué ne pourrait participer à une rencontre. Afin d'augmenter les chances de succès de cette action, la liste des partenaires devra être mise à jour lors de la prochaine saison. Somme toute, le taux de participation des groupes d'intérêt est excellent avec 90 % de participation. Ainsi, malgré un faible taux de participation, les groupes d'intérêt sont bien représentés lors des rencontres.



COMPOSITION DE LA TLGIRT

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

Tableau 2 : Portrait du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| SIÈGE | NOMBRE DE DÉLÉGUÉS | | |
|--|--------------------------------------|--|--|
| Délégués mentionnés dans l'article 55 de la LADTF | | | |
| BGA | 5 (un vacant) | | |
| MRC | 3 | | |
| Communautés autochtones | 2 (un vacant) | | |
| Regroupement de ZEC | 1 | | |
| SÉPAQ | 1 | | |
| Fédération des Pourvoiries | 1 | | |
| Produits forestiers non ligneux | Vacant | | |
| Trappeurs | Vacant | | |
| Conseil régional de l'environnement (CREDD) | 1 | | |
| Autres délégués mentionnés de la | a liste officielle transmise au MRNF | | |
| Autre utilisateur faunique | 1 | | |
| Énergie | 1 | | |
| Travailleur travaux sylvicoles | 1 | | |
| Travailleur usine | 1 | | |
| Travailleur opération récolte | 1 | | |
| Entrepreneur transport, voirie et récolte | Vacant | | |
| Entrepreneur en travaux sylvicoles | 1 | | |
| Coop forestière | 1 | | |
| Association régionale de villégiature | 1 | | |
| Association locale de villégiature | 2 | | |
| Récréotourisme — sentier de motoneige | 1 | | |
| Récréotourisme – sentier quad | 1 | | |
| Récréotourisme | 1 | | |
| OBV | 1 | | |
| Gestion intégrée des ressources | 1 | | |
| Nombre de sièges « délégués » | 32 sièges | | |
| | 27 occupées/5 vacants | | |
| | nnes-ressources | | |
| Mandataire de certification | 2 | | |
| Chef UG | 2 | | |
| Planificateur | 2 | | |
| Coordonnatrice régionale | 1 | | |
| Coordonnatrice externe | 1 | | |
| Communautés autochtones | 2 | | |
| Information, éducation, formation, sensibilisation | 1 | | |
| Nombre de sièges « personnes-ressources » | 11 sièges | | |
| | bservateurs | | |
| MRNF – Communautés autochtones | 1 | | |
| Étudiants Cégep de Saint-Félicien | Variable | | |

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean



La TLGIRT Lac-Saint-Jean compte, au total, 32 sièges, dont 27 occupés et 5 vacants. Pour chaque siège, un délégué est élu, lors de l'Assemblée des partenaires, pour une période de 2 ans. En début de saison 2023-2024, 14 sièges étaient en élection.

Lors de la saison 2023-2024, les sièges suivants étaient vacants :

- Feuillus 2
- Trappeurs
- Pessamit
- Produits forestiers non ligneux
- Entrepreneur (transport, voirie et récolte)

En début de saison, le siège « Autre utilisateur faunique » était vacant, mais a été comblé lors de la troisième rencontre de la TLGIRT.

Il n'y a eu aucun changement de membres en cours de saison, à l'exception du siège « Sentier de Motoneige » qui a changé de délégué lors de la troisième rencontre.

À chaque début de saison, tous les partenaires de la TLGIRT sont interpellés afin de combler les sièges vacants. Afin d'augmenter les chances de succès de cette action, la liste des partenaires devra être mise à jour lors de la prochaine saison.

Le tableau détaillé de la composition du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean pour la saison 2023-2024 est présenté en annexe 2.



TLGIRT SAGUENAY

Tableau 3 : Portrait du comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| SIÈGE | NOMBRE DE DÉLÉGUÉS | | | |
|--|------------------------------------|--|--|--|
| Délégués mentionnés dans l'article 55 de la LADTF | | | | |
| BGA | 4 | | | |
| MRC | 3 | | | |
| Communautés autochtones | 2 (un vacant) | | | |
| Regroupement de ZEC | 1 | | | |
| SÉPAQ | 1 | | | |
| Fédération des Pourvoiries | 1 | | | |
| Produits forestiers non ligneux | 1 | | | |
| Conseil régional de l'environnement (CREDD) | 1 | | | |
| Autres délégués mentionnés de la | liste officielle transmise au MRNF | | | |
| Autre utilisateur faunique | 1 | | | |
| Énergie | 1 | | | |
| Travailleur travaux sylvicoles | Vacant | | | |
| Entrepreneur transport, voirie et récolte | 1 | | | |
| Entrepreneur en travaux sylvicoles | 1 | | | |
| Association régionale de villégiature | 1 | | | |
| Association locale de villégiature | 2 | | | |
| Récréotourisme — sentier de motoneige | 1 | | | |
| Récréotourisme – sentier quad | 1 | | | |
| Récréotourisme | 1 | | | |
| OBV | Vacant | | | |
| Autre groupe environnemental | 1 | | | |
| Nombre de sièges « délégués » | 27 sièges | | | |
| | 24 occupées/3 vacants | | | |
| | nes-ressources | | | |
| Mandataire de certification | 1 | | | |
| Chef UG | 1 | | | |
| Planificateur | 1 | | | |
| Coordonnatrice régionale | 1 | | | |
| Coordonnatrice externe | 1 | | | |
| Communauté autochtone | 1 | | | |
| Information, éducation, formation, sensibilisation | 1 | | | |
| Nombre de sièges « personnes-ressources » | 7 sièges | | | |
| | bservateur | | | |
| Étudiants Cégep de Chicoutimi | Variable | | | |

La TLGIRT Saguenay compte, au total, 27 sièges, dont 24 occupés et 3 vacants. Pour chaque siège, un délégué est élu, lors de l'Assemblée des partenaires, pour une période de 2 ans. En début de saison 2023-2024, 13 sièges étaient en élection.

Lors de la saison 2023-2024, les sièges suivants étaient vacants :

- Travaux sylvicoles
- OBV



Pessamit

En début de saison, le siège « Autre utilisateur faunique » était vacant, mais a été comblé lors de la deuxième rencontre de la TLGIRT.

Il n'y a eu aucun changement de membres en cours de saison, à l'exception du siège « Sentier récréatif 1 ». Le siège a été vacant lors de la deuxième et troisième rencontre de la TLGIRT Saguenay puis un nouveau délégué s'est joint à la troisième rencontre.

À chaque début de saison, tous les partenaires de la TLGIRT sont interpellés afin de combler les sièges vacants. Afin d'augmenter les chances de succès de cette action, la liste des partenaires devra être mise à jour lors de la prochaine saison.

Le tableau détaillé de la composition du comité de travail de la TLGIRT Saguenay pour la saison 2023-2024 est présenté en annexe 3.



ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LA TLGIRT

Les enjeux identifiés par la TLGIRT sont regroupés dans le tableau synthèse des enjeux et préoccupations (R10/R12) présenté en annexe 4. Le tableau est commun à la TLGIRT Lac-Saint-Jean et Saguenay. Le tableau guide la table sur les travaux qu'elle souhaite réaliser dans le cadre de son mandat. Il est dynamique et évolutif.

Le tableau est mis à jour en continu et il est bonifié par des travaux en sous-comités ou des ateliers de travail. Les enjeux à travailler sont priorisés par les délégués tout au long de la saison. Les travaux en sous-comité permettent de documenter plus en profondeur un enjeu sélectionné et ses solutions.

Au cours de la saison 2023-2024, la TLGIRT Lac-Saint-Jean n'a réalisé aucun atelier de priorisation des enjeux. Cependant, cette TLGIRT a deux sous-comités actifs qui travaillent sur les enjeux de l'eau et celui en lien avec la forêt de proximité.

Pour la TLGIRT Saguenay, un atelier a eu lieu afin d'approfondir l'enjeu en lien avec l'enfeuillement dans les plantations. Un sous-comité a, par la suite, été formé afin d'approfondir la préoccupation. Cette même TLGIRT a également conclu les travaux du sous-comité travaillant sur l'enjeu du paysage. Les travaux du sous-comité ont abouti en la création d'une mesure d'harmonisation générique et en la mise à jour du tableau R10/R12. Finalement, la TLGIRT Saguenay a créé un groupe de réflexion afin d'approfondir les préoccupations en lien avec l'application de la stratégie sylvicole. Pour l'instant, les résultats ne sont pas disponibles.

Via le PADF, les deux TLGIRT de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont également permis le financement de projets d'acquisition de connaissance afin de documenter les enjeux sur les vieilles traverses de cours d'eau et sur les aires de nidification de pygargues à tête blanche et de grands rapaces. Les résultats de ses travaux permettront éventuellement de mettre à jour le tableau R10/R12.



OBJECTIFS LOCAUX D'AMÉNAGEMENT (OLA)

Les objectifs locaux d'aménagement sont regroupés sous forme de fiche enjeux-solutions et de mesures d'harmonisation générique et sont propres à chacune des TLGIRT.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

La présente liste regroupe les fiches enjeux-solutions socioéconomiques et les mesures d'harmonisation générique adoptées par la TLGIRT Lac-Saint-Jean et entérinées par les autorités du MRNF de la région :

- FES ENJEU 1.07A TLGIRT LSJ Superficies exclues ou sous contraintes
- FES ENJEU 5.01A TLGIRT LSJ Forêt de proximité
- FES ENJEU 5.01B TLGIRT LSJ Emploi dans le domaine de la forêt
- FES ENJEU 5.01 et 5.08 TLGIRT LSJ Destination des bois ronds et suivi des volumes
- FES ENJEU 5.06B TLGIRT LSJ Habitat de la martre d'Amérique
- FES ENJEU 5.06C TLGIRT LSJ Mesures d'harmonisation générique
- FES ENJEU 5.06C1 TLGIRT LSJ MHG Chemins petits gibiers TFS
- FES ENJEU 5.06C2 TLGIRT LSJ MHG Ambiance chasse à l'orignal
- FES ENJEU 5.06C4 TLGIRT LSJ MHG Ambiance forestière à proximité des hébergements locatifs
- FES ENJEU 5.07A TLGIRT LSJ Optimisation matière ligneuse non utilisée par les usines consommatrices de biomasse
- FES ENJEU 5.08A TLGIRT LSJ Travaux sylvicoles non commerciaux
- FES ENJEU 5.08B TLGIRT LSJ Qualité des bois
- FES ENJEU 5.08D TLGIRT LSJ Valeur des bois sur pied
- FES ENJEU 6.01A TLGIRT LSJ Satisfaction des délégués
- FES ENJEU 6.03A TLGIRT LSJ Droits et culture autochtone

Lors de la saison 2023-2024, deux ateliers de travail ont permis de réviser les FES socioéconomiques suivantes :

- Emplois dans le domaine de la forêt
- Destination des bois ronds et suivi des volumes
- Qualité des bois
- Valeur des bois sur pied

TLGIRT Saguenay

La présente liste regroupe les fiches enjeux-solutions socioéconomiques et les mesures d'harmonisation générique adoptées par la TLGIRT Saguenay et entérinées par les autorités du MRNF de la région :





- FES ENJEU 5.06C 02371 Mesures d'harmonisation générique
- FES ENJEU 5.06C1 02371 MHG —Chemins petits gibiers TFS
- FES ENJEU 5.06C2 02371 MHG Ambiance chasse à l'orignal
- FES ENJEU 5.06C3 02371 MHG Paysage
- FES ENJEU 5.10ABC 02371 Culture forestière
- FES ENJEU 6.01A 02371 Satisfaction des délégués
- FES ENJEU 6.03A 02371 Droits et culture autochtone

Lors de la saison 2023-2024, un atelier de travail a été réalisé afin de valider la pertinence d'adopter des fiches enjeux-solutions socioéconomiques présentes à la TLGIRT Lac-Saint-Jean, mais pas à celle du Saguenay. Lors de cet atelier, deux fiches ont été étudiées :

- Emplois dans le domaine de la forêt
- Superficies exclues ou sous contraintes

Après quelques modifications mineures, ces fiches seront en adoption lors de la saison 2024-2025 à la TLGIRT Saguenay.

L'ensemble des fiches enjeux-solutions des deux TLGIRT de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont disponibles sur le site Web des TLGIRT, tout comme les fiches portant sur les enjeux de l'aménagement écosystémique qui sont dorénavant intégrées au PAFIT 2023-2028 :

TLGIRT Lac-Saint-Jean: <u>TLGIRT Lac-St-Jean | TLGIRT Saguenay-Lac-St-Jean (tlgirt-slsj.ca)</u> TLGIRT Saguenay: TLGIRT Saguenay | TLGIRT Saguenay-Lac-St-Jean (tlgirt-slsj.ca)



MESURE D'HARMONISATION

Des mesures d'harmonisation « génériques » (applicable à l'échelle de l'UA ou une portion importante de l'UA) ont été élaborées par les TLGIRT du Saguenay-Lac-Saint-Jean et convenues avec le MRNF. En raison de l'ampleur des territoires couverts par les deux TLGIRT, aucune mesure d'harmonisation des usages ou opérationnelle n'a été travaillée à ces deux tables.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

La présente liste regroupe les mesures d'harmonisation générique adoptées par la TLGIRT Lac-Saint-Jean :

- FES ENJEU 5.06C1 TLGIRT LSJ MHG —Chemins petits gibiers TFS
- FES ENJEU 5.06C2 TLGIRT LSJ MHG Ambiance chasse à l'orignal
- FES ENJEU 5.06C4 TLGIRT LSJ MHG —Ambiance forestière à proximité des hébergements locatifs

TLGIRT SAGUENAY

La présente liste regroupe les mesures d'harmonisation générique adoptées par la TLGIRT Saguenay :

- FES ENJEU 5.06C1 02371 MHG —Chemins petits gibiers TFS
- FES ENJEU 5.06C2 02371 MHG Ambiance chasse à l'orignal
- FES ENJEU 5.06C3 02371 MHG Paysage



ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES DES TLGIRT

L'assemblée des partenaires des TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean 2023 a été tenue, conjointement, le 14 septembre 2023 à l'Auberge des Îles à St-Gédéon. Nous avons transmis 380 courriels à des personnes ou organismes inscrits sur la liste des partenaires (représentants et substituts) des TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean. Afin de stimuler la participation à l'assemblée des partenaires, M. David Tremblay, conférencier et écoconseiller de l'Université du Québec à Chicoutimi, a été invité à faire une présentation sur la grille d'analyse de développement durable allégée. De plus, un « cocktail dînatoire » était offert aux personnes présentes. Ainsi, 29 personnes ont participé à l'assemblée, incluant 7 personnes-ressources.

Chaque année, lors de l'assemblée des partenaires, les partenaires présents sont invités à adopter la représentativité du comité de travail (répartition des sièges et des groupes d'intérêt) pour la saison qui s'amorce. Tout partenaire présent peut proposer l'ajout ou l'abrogation d'un siège.

Ainsi, pour la TLGIRT Lac-Saint-Jean, il a été convenu que la section « utilisateur » du comité de travail serait composée de 12 groupes d'intérêts et de 32 sièges (voir document à l'annexe 2). L'assemblée des partenaires de l'automne 2023 fut marquée de la mise en élection de 13 sièges du comité de travail.

En ce qui concerne la TLGIRT Saguenay, il a été convenu que la section « utilisateur » du comité de travail serait composée de 11 groupes d'intérêts et de 27 sièges (voir document à l'annexe 3). L'assemblée des partenaires de l'automne 2023 fut marquée de la mise en élection de 12 sièges du comité de travail.

Les mandats étant tous d'une durée de 2 ans, cette mécanique permet de donner l'opportunité à près de la moitié des sièges de se renouveler chaque année.

Comme chaque année, le rapport annuel de la saison précédente a été présenté aux participants.



RENCONTRE RÉGIONALE

Aucune rencontre régionale n'a été tenue lors de la saison 2023-2024.



SORTIE TERRAIN

Un autre outil de concertation et d'information utilisé par les TLGIRT est la sortie terrain. Chaque année, des efforts sont faits pour organiser une sortie terrain avec les délégués et substituts intéressés. Ces sorties représentent une opportunité d'observer in situ les réalités terrain auxquelles les industriels et les aménagistes sont confrontés. Les sorties terrain sont organisées conjointement avec les deux tables.

Lors de la saison 2023-2024, une sortie terrain a été organisée sur le territoire de la TLGIRT Saguenay. Cette sortie consistait en une visite de différents secteurs d'intervention situés dans l'UA 023-71. Plus précisément, les participants ont visité les travaux suivants :

- Coupe partielle dans un peuplement d'épinette noire
- Dégagement de plantation (enjeu enfeuillement)
- Coupe à rétention de feuillus (enjeu paysage)
- Regarni des années 1990 après un feu
- Travaux de préparation de terrain (poquet et sillon)
- Traverse de cours d'eau (ponceau RADF)
- Éclaircie précommerciale

De plus, en après-midi, les participants ont visité les installations de la Pépinière Forestra :

- Ensemencement semi-automatisé de caissette
- Production en serre
- Production en champs
- Triage et repiquage de plants
- Contrôle phytosanitaire des plants
- Production de sapin de Noël
- Bassin d'irrigation

Au total, c'est 30 personnes qui ont participé à cette activité et qui se sont dit très satisfaites de la journée.



LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL ACTIFS DES TLGIRT

La saison 2023-2024 des comités de travail des TLGIRT s'est étalée du mois de septembre 2023 au mois de juin 2024. Voici un résumé des travaux de chacun des comités de travail des deux TLGIRT de la région.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

En 2023-2024, il y a eu un total de cinq rencontres du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean qui ont été tenues en présentiel et en visioconférence :

• 18 octobre 2023 Hôtel Universel, Alma

5 décembre 2023 Hôtel du Jardin, Saint-Félicien

• 25 janvier 2024 Visioconférence

• 21 mars 2024 Hôtel Chutes-des-Pères, Dolbeau-Mistassini

• 16 mai 2024 Hôtel Le Château, Roberval

Pour la saison 2023-2024, le comité local de coordination de la TLGIRT Lac-Saint-Jean a proposé aux délégués, qui ont entériné, le maintien d'alterner le lieu des rencontres du comité de travail tenues en présentiel entre les trois unités de gestion que couvre le territoire de la TLGIRT : Alma, Dolbeau-Mistassini et Roberval—St-Félicien. Il a également convenu de tenir la rencontre de préconsultation PAFIO en virtuel.

Tableau 4 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| Sujets | Temps consacré (min) |
|--|----------------------------|
| Ordre du jour, suivi des actions, compte rendu, autres suivis TLGIRT, prochaine rencontre, varia | 160 |
| Règles de fonctionnement | 23 |
| Présentation de partenaires | 140 |
| Suivi du plan de travail 2023-2024 | 84 |
| R-10 (Listes des préoccupations) et R-12 (Synthèse des enjeux) | 352 |
| Certification forestière | 58 |
| Processus de planification et consultation du MRNF | 28 |
| Consultation publique PAFIO | 99 |
| Bilan AFD du MRNF | 106 |
| Bilan AFD des BGA | 40 |
| Formation continue MRNF | 113 |



| Sujets | Temps consacré (min) |
|---|----------------------------|
| Enjeux d'aménagement écosystémique | 100 |
| Consultation Hydro-Québec | 47 |
| Forêt de proximité | 25 |
| Panneaux d'affichage | 19 |
| Bilan de l'Association forestière du SLSJ | 25 |
| Arrosage TBE | 15 |
| Total | 1434 |

Tableau 5 : Activités de transfert de connaissances au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| Sujet | Date | Temps consacré | Intervenant (organisation) |
|---|-----------------|-------------------|---|
| Rapport de prise en compte des commentaires PAFIT et PAFIO | 18 octobre 2023 | 25 | Éric Fleury |
| Rapport d'audit certification | 18 octobre 2023 | 35 | Brigitte Gagné et Jean- Philippe Larouche |
| Projet inventaire des vieilles traverses | 5 décembre 2024 | 20 | RRGZ-02 |
| Projet inventaire des aires de nidification de pygargues à tête blanche | 5 décembre 2024 | 30 | RRGZ-02 |
| Formation continue (mesurage des bois et gestion des volumes) | 5 décembre 2024 | 50 | Danielle Bourbonnais |
| Consultation Hydro-Québec | 5 décembre 2024 | 45 | Hydro-Québec |
| FES (emplois et qualité des bois) | 5 décembre 2024 | 125 | Sylvain Chouinard |
| Consultations publiques PAFIO | 25 janvier 2024 | 90 | Jean-Félix Villeneuve, Caroline Paré, Anne- Christine Chouinard, Jean-Luc Tremblay, Guillaume Tremblay- Boulet |
| Formation continue (stratégie sylvicole) | 21 mars 2024 | 65 | Éric Fleury |
| FES (valeur des bois et destination des volumes) | 21 mars 2024 | 125 | Sylvain Chouinard |
| Bilan de l'AFSL | 16 mai 2024 | 25 | Stéphanie Pelchat |
| Bilan BGA | 16 mai 2024 | 40 | Brigitte Gagné et Jean- Philippe Larouche |
| Bilan MRNF | 16 mai 2024 | 75 | Steeve Coulombe et Sylvain Chouinard |
| FES socioéconomiques | 16 mai 2024 | 25 | Sylvain Chouinard |
| Formation continue (arrosage TBE) | 16 mai 2024 | 15 | Cedric Fournier |



| Sujet | Date | Temps consacré | Intervenant (organisation) |
|---|-------------|-------------------|-------------------------------|
| Projet inventaire des aires de nidification de grands rapaces | 16 mai 2024 | 35 | RRGZ-02 |

Tableau 6 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| Partenaire | Date | Temps consacré |
|--|-----------------|-------------------|
| OBV Lac-Saint-Jean | 18 octobre 2023 | 30 min |
| Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR) | 5 décembre 2023 | 40 min |
| Produit forestier Petit-Paris | 25 janvier 2024 | 35 min |
| MRC du Fjord-du-Saguenay | 21 mars 2024 | 35 min |
| Aucun | 16 mai 2024 | 0 min |

Tableau 7 : Registre des communications au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| Sujet | Date |
|---|-------------------|
| Sondage de satisfaction réalisé par Québec | 27 juin 2023 |
| Plan spécial (PAS) pour la récupération des bois affectés par les feux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 27 juin 2023 |
| Information sur modification PAFI: Ajout d'un camp temporaire pour travailleurs sylvicoles 2471 | 30 août 2023 |
| Invitation 40ème anniversaire du RRGZ — Nouveau Banquet gastronomique | 15 septembre 2023 |
| Grille d'analyse en développement durable | 18 septembre 2023 |
| Invitation : Consultation sur l'eau au Lac-Saint-Jean | 3 octobre 2023 |
| PRAN en ligne | 4 octobre 2023 |
| Tordeuse des bourgeons de l'épinette — Résultats des relevés aériens de 2023 | 31 octobre 2023 |
| COMMUNIQUÉ Une saison de tous les records pour la SOPFEU | 15 novembre 2023 |
| Résumé Sommet sur les feux de forêt 2023 de l'UQAC | 15 novembre 2023 |
| Consultation dirigée : implantation d'un camp forestier dans l'UA 2571 | 27 novembre 2023 |
| Invitation du forestier en chef : présentation des analyses de l'effet des feux de forêt sur les possibilités forestières de la période 2023-2028 | 28 novembre 2023 |
| Consultation dirigée TLGIRT : fermeture de chemin dans l'UA 2571 | 1 décembre 2023 |
| Forêt démystifiée et vulgarisation de la planification forestière | 12 décembre 2023 |
| Message de sécurité — Hydro-Québec | 15 janvier 2024 |



| Sujet | Date |
|--|-----------------|
| Invitation dîner conférence ASFSL | 16 janvier 2024 |
| Invitation consultation PAFIO | 29 janvier 2024 |
| Invitation consultation réflexion sur l'avenir de la forêt | 13 février 2024 |
| Invitation consultation OVT | 14 mars 2024 |
| Consultation dirigée : implantation d'un camp forestier dans l'UA 2571 | 9 avril 2024 |
| Consultation dirigée : implantation d'un camp forestier dans l'UA 2571 | 25 avril 2024 |
| Consultation dirigée : préparation de terrain et reboisement Carbone boréal UA 2571 | 9 mai 2024 |
| Lien pour l'évolution du programme d'arrosage TBE de la SOPIM | 30 mai 2024 |
| Conservation de la biodiversité — Lancement d'un appel à projets d'aires protégées au Québec avec la collaboration de la Société pour la nature et les parcs | 10 juin 2024 |
| Recherche de guides pour l'activité Viens vivre le forêt 2024 de l'Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 11 juin 2024 |
| Consultation dirigée TGIRT camp RDR Mistassini | 11 juin 2024 |

Tableau 8 : Registre des résolutions du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| No | Résolution | Date |
|-----------------|---|------------|
| CT2023-LSJ-40-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 18 octobre 2023 | 18-oct-23 |
| CT2023-LSJ-40-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 18 mai 2023 | 18-oct-23 |
| CT2023-LSJ-40-3 | Adoption des règles de fonctionnement de la TLGIRT Lac-Saint-Jean pour la saison 2023-2024 | 18-oct-23 |
| CT2023-LSJ-40-4 | Adoption tableau des préoccupations et enjeux R10-R12 | 18-oct-23 |
| CT2023-LSJ-40-5 | Adoption du projet de plan de travail de la TLGIRT Lac- Saint-Jean pour la saison 2023-2024 | 18-oct-23 |
| CT2023-LSJ-41-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 5 décembre 2023 | 05-déc-23 |
| CT2023-LSJ-41-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 18 octobre 2023 | 05-déc-23 |
| CT2024-LSJ-42-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 25 janvier 2024 | 25-janv-24 |



| No | Résolution | Date |
|-----------------|--|------------|
| CT2024-LSJ-42-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 5 décembre 2023 | 25-janv-24 |
| CT2024-LSJ-43-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 21 mars 2024 | 21-mars-24 |
| CT2024-LSJ-43-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 25 janvier 2024 | 21-mars-24 |
| CT2024-LSJ-43-3 | Adoption du mandat proposé par le SCT afin de mettre à jour la FES 5.01A — Forêt de proximité | 21-mars-24 |
| CT2024-LSJ-44-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 16 mai 2024 | 16-mai-24 |
| CT2024-LSJ-44-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 21 mars 2024 | 16-mai-24 |
| CT2024-LSJ-44-3 | Adoption de la FES socioéconomiques sur la qualité des bois | 16-mai-24 |
| CT2024-LSJ-44-4 | Adoption de la FES socioéconomiques sur les emplois | 16-mai-24 |

TRAVAUX SUR LES ENJEUX EN SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL À LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

À la TLGIRT Lac-Saint-Jean, lors de la saison 2023-2024, les principaux travaux ont porté sur la mise à jour des fiches enjeux-solutions socioéconomiques. Au cours de la saison, quatre fiches socioéconomiques ont été mises à jour. Les travaux devraient se poursuivre lors de la prochaine saison.

À la TLGIRT Lac-Saint-Jean, les délégués du comité de travail ont suivi les travaux des souscomités de travail suivants :

- Forêt de proximité
- Panneaux d'affichage

SCT Forêt de proximité

Lors de la saison 2022-2023, il a été convenu de prolonger la fiche enjeu-solution sur la forêt de proximité jusqu'au 31 décembre 2024 puisque la MRC Maria-Chapdelaine a un projet à venir en lien avec la forêt de proximité. Somme toute, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean ont convenu de demander un nouveau calcul de possibilité forestière pour le territoire de la forêt de proximité sur la base que les données de la fiche datent de sa création, soit 2013. À cette époque, il n'y avait pas de preneur de feuillus sur le territoire de la forêt de proximité. Or, depuis, il s'en est ajouté un. Les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean ont donc statué qu'il était nécessaire d'intégrer des données à jour dans la fiche afin d'effectuer un portrait réaliste du territoire. Une demande officielle a donc été transmise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean



afin d'autoriser le Forestier en chef à refaire le calcul de possibilité forestière du territoire de la forêt de proximité. Le sous-comité est en attente d'une réponse.

Les organisations du sous-comité Forêt de proximité sont :

- Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)
- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- MRC Maria-Chapdelaine
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- Produit forestier Petit-Paris
- Produit forestier Résolu (PFR)
- Villégiateur
- Westfraser

SCT Panneaux d'affichage

Lors de la saison 2022-2023, à la suite d'une demande de délégués, un SCT Panneaux d'affichage a été formé. L'objectif du SCT est de sensibiliser, d'informer et d'éduquer sur les travaux qui se déroulent en forêt en installant des panneaux informatifs dans les zones les plus passantes. Un projet pilote a été lancé, en collaboration avec PFR, afin d'installer un premier panneau informatif à l'entrée du chemin forestier de Girardville. Diverses informations se retrouveront sur le panneau, dont les mesures de sécurité sur les chemins forestiers, les zones d'évacuation d'urgence, les sites et les chemins où il y a des activités forestières et les informations des différents partenaires. Les membres du SCT Paysage représentent les organisations suivantes :

- Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean (AFSL)
- Associations des pourvoiries du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- Coopérative forestière de Girardville
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- MRC Maria-Chapdelaine
- Produit forestier Résolu (PFR)
- Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
- Regroupement régional des gestionnaires de ZEC du Saguenay–Lac-Saint-Jean (RRGZ-02)

Lors de la saison 2023-2024, les travaux du sous-comité ont été ralentis notamment par les importants feux de forêt qui ont sévi lors de l'été. De plus, à la lueur du coût élevé du projet et par manque de partenaires sur le chemin forestier de Girardville, les membres du sous-comité ont révisé l'emplacement du projet pilote. Ce dernier serait plutôt situé sur le chemin des Passe-Dangereuses où il y a plus d'organismes et d'entreprises. Afin d'aller de l'avant, les membres du sous-comité doivent contacter ces différents organismes afin de voir leur intérêt dans le projet et leur capacité de financement.



TLGIRT SAGUENAY

En 2023-2024, il y a eu un total de cinq rencontres du comité de travail de la TLGIRT Saguenay qui ont été tenues en présentiel et visioconférence :

• 26 octobre 2023 Hôtel OTL Gouverneur, Chicoutimi

• 13 décembre 2023 Visioconférence

1 février 2024 Hôtel Le Montagnais, Chicoutimi
28 mars 2024 Club de Golf d'Arvida, Jonquière

23 mai 2024 Lac Pouce, Laterrière

Tableau 9 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| Sujets | Temps consacré (min) |
|--|----------------------------|
| Ordre du jour, suivi des actions, compte rendu, autres suivis TLGIRT, prochaine rencontre, varia | 174 |
| Règles de fonctionnement | 23 |
| Présentation de partenaires | 78 |
| Suivi du plan de travail 2022-2023 | 93 |
| R-10 (Listes des préoccupations) et R-12 (Synthèse des enjeux) | 291 |
| Certification forestière | 72 |
| Processus de planification et consultation du MRNF | 24 |
| Consultation publique PAFIO | 67 |
| Bilan ADF MRNF | 96 |
| Bilan ADF BGA | 0 |
| Formation continue MRNF | 130 |
| Enjeu d'aménagement écosystémique | 93 |
| SCT Enfeuillement | 59 |
| SCT Eau | 5 |
| SCT Paysage | 55 |
| Bilan de l'Association forestière du SLSJ | 34 |
| Arrosage TBE | 15 |
| Total | 1309 |



Tableau 10 : Activités de transfert de connaissances au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| Sujet | Date | Temps consacré | Intervenant (organisation) |
|---|------------------|-------------------|--|
| Rapport de prise en compte des commentaires PAFIT et PAFIO | 26 octobre 2023 | 25 | Éric Fleury |
| Projet inventaire des vieilles traverses | 13 décembre 2024 | 20 | RRGZ-02 |
| Projet inventaire des aires de nidification de pygargues à tête blanche | 13 décembre 2024 | 40 | RRGZ-02 |
| Formation continue (mesurage des bois et gestion des volumes) | 13 décembre 2024 | 65 | Danielle Bourbonnais |
| Consultations publiques PAFIO | 1 février 2024 | 65 | Alexandre Gendron et Dominique Tremblay |
| Rapport d'audit certification | 1 février 2024 | 35 | Julie Deschesnes |
| Enjeu conservation de la diversité biologique | 1 février 2024 | 125 | Steeve Coulombe |
| FES (emplois et superficies exclues) | 28 mars 2024 | 95 | Steeve Coulombe |
| Formation continue (stratégie sylvicole) | 28 mars 2024 | 50 | Éric Fleury |
| Enjeu Paysage | 28 mars 2024 | 45 | SCT Paysage |
| Bilan de l'AFSL | 23 mai 2024 | 35 | Stéphanie Pelchat |
| Bilan MRNF | 23 mai 2024 | 90 | Steeve Coulombe |
| FES socioéconomiques | 23 mai 2024 | 5 | Steeve Coulombe |
| Formation continue (arrosage TBE) | 23 mai 2024 | 10 | Cedric Fournier |
| Projet inventaire des aires de nidification de grands rapaces | 23 mai 2024 | 20 | RRGZ-02 |

Tableau 11 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| Partenaire | Date | Temps consacré |
|---|------------------|-------------------|
| Aucun | 26 octobre 2023 | 0 min |
| Aucun | 13 décembre 2023 | 0 min |
| Fédération des Pourvoiries du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 1 février 2024 | 25 min |
| Nature Québec | 28 mars 2024 | 55 min |
| Aucun | 23 mai 2024 | 0 min |

Tableau 12 : Registre des communications au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| Sujet | Date |
|--|--------------|
| Sondage de satisfaction réalisé par Québec | 27 juin 2023 |
| Plan spécial (PAS) pour la récupération des bois affectés par les feux de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 27 juin 2023 |



| Sujet | Date |
|--|-------------------|
| Invitation 40ème anniversaire du RRGZ — Nouveau Banquet gastronomique | 15 septembre 2023 |
| Grille d'analyse en développement durable | 18 septembre 2023 |
| Invitation : Consultation sur l'eau au Lac-Saint-Jean | 3 octobre 2023 |
| PRAN en ligne | 4 octobre 2023 |
| Tordeuse des bourgeons de l'épinette — Résultats des relevés aériens de 2023 | 31 octobre 2023 |
| COMMUNIQUÉ Une saison de tous les records pour la SOPFEU | 15 novembre 2023 |
| Résumé Sommet sur les feux de forêt 2023 de l'UQAC | 15 novembre 2023 |
| Invitation du forestier en chef : présentation des analyses de l'effet des feux de forêt sur les possibilités forestières de la période 2023-2028 | 28 novembre 2023 |
| Forêt démystifiée et vulgarisation de la planification forestière | 12 décembre 2023 |
| Message de sécurité — Hydro-Québec | 15 janvier 2024 |
| Invitation dîner conférence ASFSL | 16 janvier 2024 |
| Invitation consultation PAFIO | 29 janvier 2024 |
| Invitation consultation réflexion sur l'avenir de la forêt | 13 février 2024 |
| Invitation consultation OVT | 14 mars 2024 |
| Consultation dirigée : agrandissement SIP en plan spécial TBE dans l'UA 2371 | 10 avril 2024 |
| Lien pour l'évolution du programme d'arrosage TBE de la SOPIM | 30 mai 2024 |
| Conservation de la biodiversité — Lancement d'un appel à projets d'aires protégées au Québec avec la collaboration de la Société pour la nature et les parcs | 10 juin 2024 |
| Recherche de guides pour l'activité Viens vivre le forêt 2024 de l'Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 11 juin 2024 |

Tableau 13 : Registre des résolutions du comité de travail de la TLGIRT Saguenay

| No | Résolution | Date |
|-----------------|--|-----------|
| CT2023-SAG-69-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 26 octobre 2023 | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-69-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 25 mai | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-69-3 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 14 juin | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-69-4 | Mettre au premier plan et prioriser l'enjeu de l'enfeuillement lors de la saison 2023-2024 de la TLGIRT Saguenay | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-69-5 | Adoption des règles de fonctionnement de la TLGIRT Saguenay pour la saison 2023-2024 | 26-oct-23 |



| No | Résolution | Date |
|-----------------|--|------------|
| CT2023-SAG-69-6 | Adoption du tableau des préoccupations et enjeux R10-R12 | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-69-7 | Adoption du projet de plan de travail de la TLGIRT Saguenay pour la saison 2023-2024 | 26-oct-23 |
| CT2023-SAG-70-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 13 décembre 2023 | 13-déc-23 |
| CT2023-SAG-70-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 26 octobre 2023 | 13-déc-23 |
| CT2023-SAG-70-3 | Adoption de la fiche mandat du SCT enfeuillement | 13-déc-23 |
| CT2024-SAG-71-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 1er février 2024 | 01-févr-24 |
| CT2024-SAG-71-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 13 décembre 2023 | 01-févr-24 |
| CT2024-SAG-72-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 28 mars 2024 | 28-mars-24 |
| CT2024-SAG-72-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 1 février 2024 | 28-mars-24 |
| CT2024-SAG-73-1 | Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 23 mai 2024 | 23-mai-24 |
| CT2024-SAG-73-2 | Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 28 mars 2024 | 23-mai-24 |
| CT2024-SAG-73-3 | Adoption du rapport final du sous-comité Paysage ainsi que de la FES socioéconomique 5.06C3 — Mesure d'harmonisation générique – Paysage | 23-mai-24 |
| CT2024-SAG-73-4 | Souligner l'œuvre de Claude Villeneuve au nom de la TLGIRT en offrant un arbre à la famille lors des funérailles. | 23-mai-24 |
| CT2024-SAG-73-5 | Former un groupe de réflexion afin d'émettre des constats sur les préoccupations en lien avec la stratégie sylvicole. | 23-mai-24 |

TRAVAUX SUR LES ENJEUX EN SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL À LA TLGIRT SAGUENAY

À la TLGIRT Saguenay, lors de la saison 2023-2024, les principaux travaux ont porté sur les enjeux du paysage et de l'enfeuillement des plantations. De plus, au cours de la saison, deux fiches socioéconomiques de la TLGIRT Lac-Saint-Jean ont été étudiées afin d'évaluer si elles répondraient à des enjeux présents à la TLGIRT Saguenay. L'évaluation de ses fiches devrait se poursuivre lors de la prochaine saison.

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean



À la TLGIRT Saguenay, les délégués du comité de travail ont suivi les travaux des souscomités de travail suivants :

- Eau
- Paysage
- Enfeuillement

SCT Eau

Lors de la saison 2023-2024, l'organisme responsable du SCT Eau, soit l'OBV Saguenay, était en restructuration. Or, aucune rencontre du SCT Eau n'a été tenue au cours de la saison.

Les organisations du sous-comité sur l'eau sont :

- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)
- Fédération des clubs de motoneige du Québec (FCMQ)
- Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- Organisme de bassin versant Saguenay (OBV Saguenay)
- Regroupement des gestionnaires de ZEC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (RRGZ-02)
- SÉPAQ

SCT Paysage

La TLGIRT Saguenay a réalisé en février 2019 un atelier de travail pour mieux identifier les préoccupations des délégués de la table sur l'enjeu des paysages. Cet atelier avait été jugé nécessaire dans la foulée des nombreux commentaires émis dans le cadre des différentes consultations du ministère dans ses processus de planification forestière. À l'issue de l'atelier, les délégués ont convenu de créer un sous-comité de travail de la table qui aurait comme mandat de proposer une méthodologie afin de guider l'aménagiste du MRNF dans le cadre de l'aménagement de sites sensibles reconnus.

Objectifs du sous-comité de travail

- 1) Conserver une qualité des paysages optimale pour les activités récréotouristiques et maintenir une prédominance de couvert forestier dans le paysage de sites sensibles reconnus
- 2) S'assurer de conserver une ambiance forestière aux abords des sites sensibles reconnus

Composition du sous-comité de travail

- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- Entrepreneur récolte
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- MRC 2
- MRC 3
- Récréotourisme

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean



Pour bien comprendre les modalités d'aménagement actuellement en vigueur, le comité devait réaliser les éléments suivants :

- Obtention et consultation de la cartographie des sites sensibles reconnus (UFZ+ ZAMI) auprès du ministère.
- Présentation de la réglementation en vigueur (RADF volet paysage).
- Présentation de cas concrets d'aménagement de sites sensibles reconnus
- Dresser la liste de tous les sites sensibles reconnus de l'unité d'aménagement 023-71 : Les activités du SCT ont rapidement établi que la cartographie UFZ+ZAMI couvre déjà un très vaste territoire couvert par le RADF et les mécanismes d'harmonisation du ministère. Cette cartographie demeure donc l'outil de base pour localiser les enjeux paysagers. Cela dit, la cartographie UFZ+ZAMI ne couvre pas les territoires « non affectés » pour les harmonisations. Le SCT a donc bonifié cette cartographie en y ajoutant une sélection de territoires d'intérêt qui sont :
 - Non identifié à la cartographie UFZ+ZAMI
 - o Cartographiés, mais non affectés à des parties prenantes.
- Déterminer si la réglementation est suffisante
- Proposer à l'aménagiste des modalités d'aménagement possibles à appliquer aux sites sensibles reconnus (si la réglementation n'est pas suffisante): à la lumière des travaux du SCT paysages, il appert au sous-comité qu'une prescription universelle en matière de paysage serait difficilement applicable.

Conséquemment, le SCT propose quelques modalités d'harmonisation qui pourraient contribuer à la satisfaction du plus grand nombre. Le SCT suggère que le sous-comité soit maintenu actif afin de réaliser les trayaux suivants sur une base annuelle :

- Réaliser une révision et une bonification du tableau et de la cartographie des sites sensibles reconnus non affectés à des usagers
- Identifier un interlocuteur pour chaque site ajouté lors de ces mises à jour

Les travaux du sous-comité Paysage se sont terminés avec la création d'une mesure d'harmonisation générique. Cette mesure, ainsi que le rapport final du sous-comité, ont été entérinés par la TLGIRT Saguenay le 23 mai 2024.

SCT Enfeuillement

Lors de la saison 2023-2024, la TLGIRT Saguenay a identifié l'enjeu de l'enfeuillement comme étant prioritaire. Un sous-comité de travail a donc été établi afin de travailler cet enjeu.

Le mandat du sous-comité de travail est :

Dans les plantations :

- Présenter le portrait de l'état des plantations de l'UA 023-71 dont celles perdues au calcul de possibilité forestière (31 % de l'étude des crédits): superficies abandonnées, superficies possibles à sauver, superficies sous-contrôles. Analyser l'impact de ces superficies perdues sur la possibilité forestière et sur la stratégie régionale de production de bois.
- Portrait la méthodologie du suivi-contrôle annuel du MRNF. État de situation actuel des investissements sylvicoles.
- Faire des recommandations sur le suivi et l'entretien des plantations.



Les organismes du sous-comité de travail sont :

- Autre groupe environnemental
- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- Entrepreneur sylviculture
- Industrie 4
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- MRC 1
- MRC 2
- Sentiers récréatifs 1

Le sous-comité a besoin des données de suivis forestiers afin de réaliser un portrait de l'enfeuillement des plantations. Une demande a été faite au MRNF de l'UA 2371. Le sous-comité est en attente de ses données pour poursuivre ses travaux.



PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TLGIRT. Le tableau 14 présente le taux de participations sans égard à la présence du délégué ou de son substitut.

Tableau 14 : Bilan annuel de la participation aux rencontres des comités de travail des TLGIRT

| TLGIRT | Rencontre de la saison 2023-2024 | | | | Total | |
|----------------|----------------------------------|------------|-------------|------------|-----------|------|
| Saguenay | 26 oct. 23 | 13 déc. 23 | 1 fév. 24 | 28 mars 24 | 23 mai 24 | |
| Participation | 16/23 | 14/22 | 16/23 | 19/24 | 15/24 | 69 % |
| Taux (%) | 70 % | 64 % | 70 % | 79 % | 63 % | |
| Lac-Saint-Jean | 18 oct. 23 | 5 déc. 23 | 25 janv. 24 | 21 mars 24 | 16 mai 24 | |
| Participation | 17/26 | 19/26 | 19/26 | 16/27 | 22/27 | 70 % |
| Taux (%) | 65 % | 73 % | 73 % | 59 % | 81 % | |

Les résultats démontrent qu'une seule rencontre de la saison atteint l'objectif ministériel de 80 % de taux de participation. Un sondage en début de saison a été réalisé afin de connaître les motifs d'absentéismes. La raison principale qui en est ressortie est le conflit d'horaire d'ordre professionnel. La problématique a également été discutée avec les délégués lors de la saison 2023-2024. Il a été convenu que les délégués bénévoles, en plus d'avoir leur déplacement payé, recevraient une compensation monétaire pour leur présence aux rencontres. Cette mesure n'a pas permis d'améliorer le taux de participation, mais a permis de combler deux sièges vacants de délégué bénévole, soit un à la TLGIRT Lac-Saint-Jean et un à la TLGIRT Saguenay. Lors de la prochaine saison, des efforts seront déployés afin que les délégués se nomment un substitut pouvant les remplacer lors d'absence, ce qui pourrait améliorer le taux de participation.

Dans le but de raffiner la statistique de participation, le taux de participation a été ventilé par groupe d'intérêt dans le tableau 15.

À noter que ces statistiques excluent les sièges de personnes-ressources, notamment les représentants de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, de l'Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Cégep de Saint-Félicien.



Tableau 15 : Taux d'occupation des sièges pour chaque groupe d'intérêt des TLGIRT

| Groupe d'intérât | Tau | x/groupe | |
|---------------------------------------|----------|----------------|--|
| Groupe d'intérêt | Saguenay | Lac-Saint-Jean | |
| Industrie forestière | 85 % | 90 % | |
| MRC | 73 % | 67 % | |
| Faune | 49 % | 70 % | |
| PFNL | 60 % | VACANT | |
| Énergie | 60 % | 80 % | |
| Travailleurs | VACANT | 47 % | |
| Entrepreneur en aménagement forestier | 80 % | 80 % | |
| Villégiature | 73 % | 87 % | |
| Récréotourisme | 40 % | 50 % | |
| Environnement et eau | 80 % | 70 % | |
| Autochtones | 100 % | 40 % | |
| Gestion intégrée des ressources | NA | 100 % | |

Le taux de participation par groupe d'intérêt permet d'analyser quel groupe d'intérêt est bien représenté au TLGIRT. Globalement, la plupart des groupes d'intérêt sont bien représentés tout au long de la saison, soit avec un taux de participation supérieur à 50 % des rencontres. Somme toute, certains groupes présentent de moins bons résultats. C'est notamment le cas, à la TLGIRT Saguenay, du groupe d'intérêt « Faune » et « Récréotourisme » et celui « Travailleurs » et « Autochtones » à la TGLIRT Lac-Saint-Jean. Dans un souci de représentativité des intervenants ayant un intérêt envers la gestion intégrée des ressources et du territoire, il est important que chaque groupe d'intérêt soit bien représenté tout au long de la saison. L'engagement des délégués et son importance envers son groupe d'intérêt devront être rappelés à tout un chacun au début de la prochaine saison.



ÉVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées depuis le début des TLGIRT afin d'évaluer l'évolution du taux de participation aux rencontres.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

La figure 1 ci-dessous permet de visualiser les taux de participation par siège et par groupe d'intérêt depuis la première saison des TLGIRT, soit 2010-2011. Il faut cependant noter qu'initialement, il y avait trois TLGIRT dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Soit la TLGIRT Saguenay, la TLGIRT Lac-Saint-Jean-Ouest et la TLGIRT Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord. Lors de la saison 2015-2016, les TLGIRT Lac-Saint-Jean-Ouest et Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord ont été fusionnées afin de créer la TLGIRT Lac-Saint-Jean que nous connaissons aujourd'hui. Les cinq premières saisons des graphiques présentés à la figure 1 sont donc une moyenne du taux de participation des deux tables avant leur fusion.

Le graphique représentant le taux d'occupation par siège, démontre, à l'exception de la première saison, que la cible de 80 % de participation n'a jamais été atteinte. Le graphique montre également que depuis la fusion des tables, soit en 2015-2016, le taux de participation varie entre 70 % et 80 %.

Pour ce qui est du taux de participation par groupe d'intérêt, le graphique montre, à l'exception de la saison 2014-2015, qu'il est relativement stable au cours des saisons et excellent, avec une moyenne autour de 85 % depuis la création des TLGIRT. Bien que les cibles de participation par siège ne soient pas atteintes, les différents groupes d'intérêt sont tout de même bien représentés chaque saison des TLGIRT.

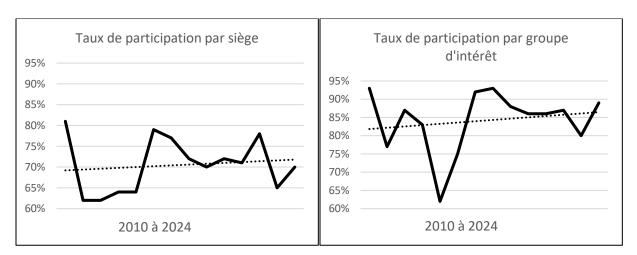


Figure 1. Taux de participation par siège et par groupe d'intérêt à la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2010-2011 à 2023-2024



TLGIRT SAGUENAY

Pour la TLGIRT Saguenay, aucune fusion n'a eu lieu depuis la création des tables. Somme toute, le graphique représentant le taux d'occupation par siège montre les mêmes tendances que celui de la TLGIRT Lac-Saint-Jean, soit que la cible de 80 % n'a jamais été atteinte. Le taux de participation varie, quant à lui, plutôt entre 70 % et 75 %.

Pour ce qui est du taux de participation par groupe d'intérêt, le graphique montre également les mêmes tendances qu'à la TLGIRT Lac-Saint-Jean, soit, à l'exception des saisons 2014-2015 et 2015-2016, qu'il est relativement stable au cours des saisons et excellent, avec une moyenne autour de 85 %. Comme pour la TLGIRT Lac-Saint-Jean, malgré la non-atteinte des cibles de participation par siège, les différents groupes d'intérêt sont tout de même bien représentés chaque saison des TLGIRT.

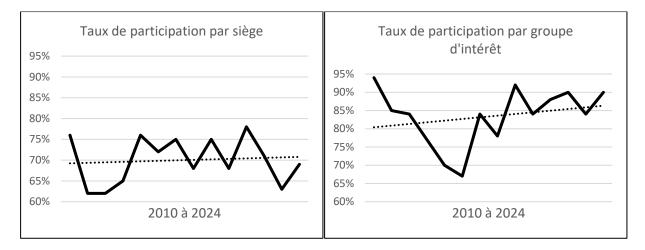


Figure 2. Taux de participation par siège et par groupe d'intérêt à la TLGIRT Saguenay de la saison 2010-2011 à 2023-2024



RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DE LA TLGIRT

Lors de la saison 2023-2024, il n'y a eu aucun règlement des différends, ni à la TLGIRT Saguenay ni à celle du Lac-Saint-Jean. Somme toute, les règles de fonctionnement des TLGIRT du Saguenay–Lac-Saint-Jean encadrent la procédure le cas échéant.



BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES

Conformément aux règles de fonctionnement de la TLGIRT, à chaque rencontre du comité de travail tenue virtuellement ou en présentiel, un sondage électronique d'évaluation des rencontres est transmis par le coordonnateur de la TLGIRT à chacun des délégués présents (voir document à l'annexe 5). Le sondage utilisé par la TLGIRT Lac-Saint-Jean et celui de la TLGIRT Saguenay comprend huit questions, divisé en quatre blocs, afin de quantifier et qualifier la satisfaction des délégués en fonction de :

- Bloc A: L'ambiance (2 questions)
- Bloc B : Le contenu (3 questions)
- Bloc C : Le fonctionnement (2 questions)
- Bloc D : La satisfaction globale (1 question)

Les réponses et commentaires reçus pour les sept premières questions permettent au comité local de coordination de confirmer et d'ajuster le déroulement (ambiance, contenu et fonctionnement) des rencontres suivantes du comité de travail.

La question du bloc D permet de mesurer l'indicateur retenu pour la FES soit le « taux de satisfaction annuel des délégués lors des rencontres de comités de travail des TLGIRT ».

Le tableau 16 présente la méthode utilisée pour évaluer le taux de satisfaction.

Tableau 16 : Tableau utilisé pour évaluer le taux de satisfaction des délégués

| Réponse du bloc D : La rencontre a été satisfaisante | Regroupement |
|--|-------------------|
| Tout à fait d'accord | Satisfaisante |
| D'accord | Salisiaisarile |
| En désaccord | Insatisfaisante |
| Pas du tout d'accord | IIISaliSiaiSalile |

Taux de satisfaction (%) = Sommes des sondages « Tout à fait d'accord » + « D'accord » x 100 Nombre total de sondages

L'indicateur retenu, soit le taux de satisfaction annuel, est calculé par la moyenne des évaluations des rencontres régulières du comité de travail.

La fiche enjeu-solution 6,01A « *Taux de satisfaction annuel des participants dans chaque processus de participation du public* » balise la mesure de cet élément qui a été créé en 2012-2013 et modifiée en 2019-2020.



TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

Le questionnaire utilisé pour la TLGIRT Lac-Saint-Jean comprend 8 questions.

Tableau 17 : Formulaire de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

| | Questions | | | | |
|-----|--|--|--|--|--|
| #1 | Les échanges sont respectueux | | | | |
| # 2 | La rencontre est interactive | | | | |
| # 3 | Le temps consacré au sujet est approprié | | | | |
| # 4 | L'information est vulgarisée | | | | |
| # 5 | La documentation remise est adéquate | | | | |
| #6 | Les règles de fonctionnement sont respectées | | | | |
| #7 | La rencontre a contribué au mandat de la table | | | | |
| # 8 | La rencontre a été satisfaisante | | | | |

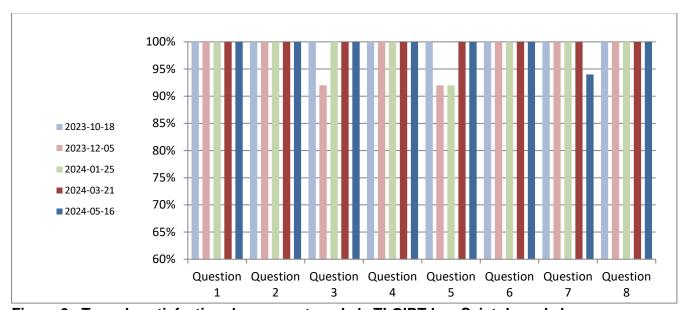


Figure 3 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2023-2024

Constats

Analyse du taux de satisfaction de la question #1

La question #1 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les échanges ont été respectueux tout au long des rencontres. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent que les échanges ont été à 100 % respectueux à chaque rencontre de la saison 2023-2024.



Analyse du taux de satisfaction de la question #2

La question #2 permet d'évaluer si les rencontres ont été interactives. Les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'ensemble des rencontres de la saison 2023-2024 ont été interactives.

Analyse du taux de satisfaction de la question #3

La question #3 permet d'évaluer si le temps consacré aux sujets est approprié. Les délégués sont satisfaits du temps consacré aux sujets dans une proportion de 98 % pour la saison 2023-2024. La saison passée, les délégués avaient signifié manquer de temps pour interagir sur certains sujets. Bien qu'il soit difficile de prévoir le temps nécessaire pour les interactions, une attention particulière a été portée aux ordres du jour afin d'inclure davantage de temps pour les discussions. Les délégués ont d'ailleurs soulevé une nette amélioration dans le temps consacré aux sujets. Les efforts devront être maintenus lors de la saison prochaine.

Analyse du taux de satisfaction de la question #4

La question #4 permet d'évaluer si les délégués considèrent que l'information présentée a été vulgarisée. Les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'information a été vulgarisée. Plusieurs ont également félicité l'organisation pour leur effort de vulgarisation et l'absence d'acronyme. D'ailleurs, avant chaque rencontre, un courriel avec les acronymes risquant de se retrouver dans les présentations est envoyé aux délégués. De plus, à chaque rencontre, ils sont encouragés à demander des compléments d'information et à poser des questions lors des présentations.

Analyse du taux de satisfaction de la question #5

La question #5 permet d'évaluer si les délégués considèrent que la documentation remise était adéquate. Pour la saison 2023-2024, la documentation était transmise par voie électronique seulement. Et tous les documents sont accessibles sur le portail Épinet. Des impressions étaient réalisées sur demande exclusivement. Ainsi, les délégués considèrent la documentation adéquate dans une proportion de 97 % pour la saison 2023-2024. Ils semblent que plusieurs délégués ne soient pas familiers avec le portail Épinet, malgré les démonstrations. Lors de la prochaine saison, le changement de plateforme sera étudié afin de rendre la documentation plus accessible à tous.

Analyse du taux de satisfaction de la question #6

La question #6 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les règles de fonctionnement ont été respectées. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent dans une proportion de 100 % que les règles de fonctionnement ont été respectées à chaque rencontre de la saison 2023-2024.

Analyse du taux de satisfaction de la question #7

La question #7 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les rencontres ont contribué au mandat de la table. Les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent, dans une proportion de 99 %, que les rencontres de la saison 2023-2024 ont permis de contribuer au mandat de la table. La saison dernière, plusieurs délégués avaient signifié désirer des rencontres avec plus d'ateliers de travail. Bien que peu de sous-comités de travail soient actifs à la TLGIRT Lac-Saint-Jean, le comité de coordination a organisé plusieurs ateliers afin de réviser les FES socioéconomiques.





Analyse globale du taux de satisfaction à la question #8

Quand on analyse globalement le taux de satisfaction des délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean, on constate que la saison 2023-2024 fut très appréciée par les délégués dans une proportion de 100 %.

Pistes d'amélioration

Afin de maintenir le bon taux de satisfaction des délégués, quelques pistes d'amélioration sont envisagées :

- Privilégier les rencontres en présentiel
- Proposer davantage d'ateliers en lien avec les sous-comités de travail
- Encourager les sous-comités de travail à amener du contenu aux rencontres
- Présenter les membres de la TLGIRT par un tour de table lorsqu'il y a des invités
- Continuer de prévoir plus de temps pour les échanges
- Poursuivre la présentation des partenaires
- Encourager les mandataires de certification à apporter du contenu aux rencontres, et ainsi répondre au 2^e mandat des TLGIRT
- Poursuivre les efforts de vulgarisation
- Changer le portail d'accès à la documentation



TLGIRT SAGUENAY

Le questionnaire utilisé pour la TLGIRT Saguenay comprend 8 questions.

Tableau 18 : Formulaire de la TLGIRT Saguenay

| | Questions | | | | |
|-----|--|--|--|--|--|
| #1 | Les échanges sont respectueux | | | | |
| # 2 | La rencontre est interactive | | | | |
| # 3 | Le temps consacré au sujet est approprié | | | | |
| # 4 | L'information est vulgarisée | | | | |
| # 5 | La documentation remise est adéquate | | | | |
| #6 | Les règles de fonctionnement sont respectées | | | | |
| #7 | La rencontre a contribué au mandat de la table | | | | |
| # 8 | La rencontre a été satisfaisante | | | | |

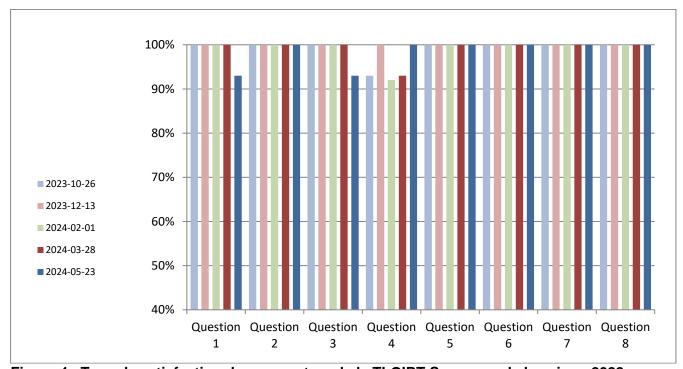


Figure 4 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Saguenay de la saison 2022-2023

Constats

Analyse du taux de satisfaction de la question #1

La question #1 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les échanges ont été respectueux tout au long des rencontres. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Saguenay considèrent que les échanges ont été à 99 % respectueux à chaque rencontre de la saison 2023-



2024. Lors de la dernière rencontre de la saison, un échange a soulevé les passions et a manqué de respect. Le code d'éthique sera revu lors de la première rencontre de la saison 2024-2025 et une attention particulière sera portée aux propos lors des interventions.

Analyse du taux de satisfaction de la question #2

La question #2 permet d'évaluer si les rencontres ont été interactives. Les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'ensemble des rencontres de la saison 2023-2024 ont été interactives, particulièrement celles en présentiel.

Analyse du taux de satisfaction de la question #3

La question #3 permet d'évaluer si le temps consacré aux sujets est approprié. Les délégués sont satisfaits du temps consacré aux sujets dans une proportion de 99 % pour la saison 2023-2024. La saison passée, les délégués avaient signifié manquer de temps pour interagir sur certains sujets. Bien qu'il soit difficile de prévoir le temps nécessaire pour les interactions, une attention particulière a été portée aux ordres du jour afin d'inclure davantage de temps pour les discussions. Les efforts se sont traduits par une nette amélioration du taux de satisfaction à cet égard des délégués. Les efforts devront être maintenus lors de la saison prochaine.

Analyse du taux de satisfaction de la question #4

La question #4 permet d'évaluer si les délégués considèrent que l'information présentée a été vulgarisée. Les délégués considèrent, dans une proportion de 96 %, que l'information a été vulgarisée. D'importants efforts sont appliqués afin de vulgariser l'information transmise et d'éviter l'utilisation d'acronyme. D'ailleurs, avant chaque rencontre, un courriel avec les acronymes risquant de se retrouver dans les présentations est envoyé aux délégués. De plus, à chaque rencontre, ils sont encouragés à demander des compléments d'information et à poser des questions lors des présentations et les présentateurs sont fortement encouragés à vulgariser l'information livrée. Plusieurs délégués ont remarqué une amélioration dans la vulgarisation de l'information partagée. Somme toute, les efforts devront être maintenus afin de poursuivre cette amélioration.

Analyse du taux de satisfaction de la question #5

La question #5 permet d'évaluer si les délégués considèrent que la documentation remise était adéquate. Pour la saison 2023-2024, la documentation était transmise par voie électronique seulement. Des impressions étaient réalisées sur demande exclusivement. Ainsi, les délégués considèrent la documentation adéquate dans une proportion de 100 % pour la saison 2023-2024. Malgré tout, ils semblent que plusieurs délégués ne soient pas familiers avec le portail Épinet, malgré les démonstrations. Lors de la prochaine saison, le changement de plateforme sera étudié afin de rendre la documentation plus accessible à tous.

Analyse du taux de satisfaction de la question #6

La question #6 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les règles de fonctionnement ont été respectées. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Saguenay considèrent dans une proportion de 100 % que les règles de fonctionnement ont été respectées à chaque rencontre de la saison 2023-2024.



Analyse du taux de satisfaction de la question #7

La question #7 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les rencontres ont contribué au mandat de la table. Les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent, dans une proportion de 100 %, que les rencontres de la saison 2023-2024 ont permis de contribuer au mandat de la table.

Analyse globale du taux de satisfaction à la question #8

Quand on analyse globalement le taux de satisfaction des délégués de la TLGIRT Saguenay, on constate que la saison 2022-2023 fut très appréciée par les délégués (100 %).

Pistes d'amélioration

Afin de maintenir le bon taux de satisfaction des délégués, quelques pistes d'amélioration sont envisagées :

- Privilégier les rencontres en présentiel
- Proposer davantage d'ateliers en lien avec les sous-comités de travail
- Encourager les sous-comités de travail à amener du contenu aux rencontres
- Présenter les membres de la TLGIRT par un tour de table lorsque nous recevons des invités
- Revenir sur le rôle et mandat des TLGIRT
- Revenir sur le code d'éthique
- Poursuivre la rotation des salles
- Encourager les mandataires de certification à apporter du contenu aux rencontres, et ainsi répondre au 2^e mandat des TLGIRT
- Continuer de prévoir plus de temps pour les échanges
- Poursuivre la présentation des partenaires
- Poursuivre les efforts de vulgarisation



PROJET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Lors de la saison 2023-2024, trois projets d'acquisition de connaissances ont été financés.

<u>Caractérisation de traverse à proximité de rivière à saumon et remise aux normes des traverses à proximité de frayères à l'omble de fontaine validées</u>

Ce projet, piloté par un partenaire du milieu, a permis de faire avancer les travaux des TLGIRT en répondant à différents enjeux entérinés par cette dernière. Les objectifs du projet étaient de caractériser les problématiques de sédimentation reliée aux traverses de cours d'eau à moins de 750 mètres d'une rivière à saumon et remettre en norme les traverses reliées à une frayère à l'omble de fontaine validée antérieurement.

Il a permis de répondre aux enjeux du tableau R10/R12 (annexe 4) suivant :

- 1.05 La connectivité entre les habitats des espèces fauniques et floristiques
- 1.06 La diversité génétique indigène du territoire
- 1.08 Les sites d'intérêts fauniques, floristiques, géologiques et culturels convenus
- 3.02 L'intégrité des milieux riverains, humides et aquatiques
- 3.03 La qualité et la quantité de l'eau
- 5.03 La gestion intégrée de l'accès
- 5.06 Utilisation multi-usage du territoire
- 5.12 La sécurité des travailleurs
- 6.01 La participation des différents acteurs à la gestion intégrée des ressources et du territoire

La PADF a contribué financièrement au projet à la hauteur de 15 140 \$. Le rapport final a été déposé le 31 octobre 2023.

Les principaux éléments du projet sont :

- 344 frayères visitées
- 351 traverses de cours d'eau hydroconnectées
- 178 traverses caractérisées
- 47 aménagements effectués
- 67 aménagements à venir (2024-2025)
- 20 débarcadères à cibler pour leur remise en norme (2024-2025)

Inventaire des aires de nidification de pygargues à tête blanche

Ce projet, piloté par un partenaire du milieu, a permis de faire avancer les travaux des TLGIRT en répondant à différents enjeux entérinés par cette dernière. Les objectifs étaient d'inventorier



les nids retrouvés sur l'ensemble du territoire du RRGZ afin d'y implanter des mesures de protection.

Il a permis de répondre aux enjeux du tableau R10/R12 (annexe 4) suivant :

- 1.01 La diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage
- 1.04 La diversité des espèces
- 1.05 La connectivité entre les habitats des espèces fauniques et floristiques
- 1.08 Les sites d'intérêts fauniques, floristiques, géologiques et culturels convenus
- 5.06 Utilisation multi-usage du territoire

La PADF a contribué financièrement au projet à la hauteur de 24 900 \$. Le rapport final a été déposé le 31 décembre 2023.

Les principaux éléments du projet sont :

- 7 plans d'eau visités durant l'hiver
- 18 plans d'eau visités durant l'été
- Aucun nid inventorié, mais de nombreux individus immatures observés
- 2 nids de balbuzard pêcheur
- 5 à 6 nids de grands hérons
- Plusieurs rapaces et grands hérons observés (faucon émerillon, Grand-duc d'Amérique, balbuzard pêcheur, buse à queue rousse)

Inventaire des aires de nidification de rapaces

Ce projet, piloté par un partenaire du milieu, a permis de faire avancer les travaux des TLGIRT en répondant à différents enjeux entérinés par cette dernière. Les objectifs étaient d'inventorier les nids retrouvés sur l'ensemble du territoire du RRGZ afin d'y implanter des mesures de protection.

Il a permis de répondre aux enjeux du tableau R10/R12 (annexe 4) suivant :

- 1.01 La diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage
- 1.04 La diversité des espèces
- 1.05 La connectivité entre les habitats des espèces fauniques et floristiques
- 1.08 Les sites d'intérêts fauniques, floristiques, géologiques et culturels convenus
- 5.06 Utilisation multi-usage du territoire

La PADF a contribué financièrement au projet à la hauteur de 22 232 \$. Le rapport final a été déposé le 30 juin 2024.

Les principaux éléments du projet sont :

• 15 nids comptés à l'héronnière du Petit Lac-Saint-Germain — ZEC Martin-Valin



Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean

- Nids de Balbuzard à vérifier au Petit Lac Saint-Germain ZEC Martin-Valin
- 1 nid au Lac Betsiamites ZEC Martin-Valin
- 3 à 4 nids au Lac au Castor ZEC Rivière-aux-Rats
- 1 nid au Lac aux Rats ZEC Rivière-aux-Rats



SITE WEB ET PORTAIL EPINET

La Conférence régionale des préfets a administré le site Web dédié aux TLGIRT ainsi que le portail d'informations EpiNET. L'adresse internet du site Web est <u>www.tlgirt-slsj.ca.</u> Tous les nouveaux délégués ont reçu, en début de saison, les informations pertinentes d'accès pour naviguer sur le site internet et le portail.

Les fiches enjeux-solutions (FES) sur les enjeux socioéconomiques sont maintenant hébergées sur le site Web dédié aux TLGIRT.



FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2023-2024

LA SAISON 2023-2024 fut, comme la saison précédente, une année de continuité dans les travaux des TLGIRT.

Dans le cadre des rencontres de la TLGIRT Lac-Saint-Jean et Saguenay, peu de points d'amélioration ont été soulevés par les délégués. En effet, les rencontres se déroulent dans une ambiance de confiance et convivialité où les débats se font respectueusement. Les délégués ont signifié leur appréciation des rencontres et souhaité une continuité des travaux de la table pour la saison prochaine. Plusieurs ont également fait mention du respect entre les membres et de l'implication de tous lors des discussions.

Pour les deux tables, plusieurs ateliers de travail ont été réalisés. Tous les délégués ont mentionné apprécier grandement ce genre d'activité qui permet de discuter de différents points de vue entre les groupes d'intérêt. Ils ont également mentionné que les ateliers permettent de faire avancer plus concrètement les enjeux du comité de travail.

Comme la saison précédente, plusieurs partenaires ont présenté leur organisme, point grandement apprécié des délégués.

Pour la TLGIRT Saguenay, les travaux du sous-comité Paysage se sont conclus tandis qu'un nouveau sous-comité, soit sur l'enfeuillement dans les plantations, a été créé.

Une activité de distribution d'arbre, dans chacune des tables, a été organisée dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La participation à cette activité était sur une base volontaire et a été fort appréciée.

Finalement, la saison s'est conclue par une visite terrain.



CONSULTATIONS PUBLIQUES

Lors de la saison 2023-2024, la Conférence régionale des préfets (CRP) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a tenu, en collaboration du MRNF, un exercice de consultation publique.

PAFIO

La consultation publique PAFIO s'est déroulée du 7 février et 4 mars 2024. À cet effet, le PAFIO de l'unité d'aménagement 023-71 a été présenté aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors de la rencontre du 1^{er} février 2024. Les PAFIO des unités d'aménagement, 024-71, 025-71 et 027-51 ont été présentés, quant à eux, aux délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean lors de la rencontre du 25 janvier 2024.

Dès le 7 février 2024, la direction générale régionale du MRNF a fait paraître des avis publics dans les journaux régionaux et locaux pour inviter la population à participer à la consultation publique. En plus de ces publications, la Conférence régionale des préfets a diffusé un message publicitaire sur les ondes radiophoniques régionales et a fait un placement publicitaire sur le site internet des radios participantes.

Chaque unité de gestion du MRNF a tenu, virtuellement, une soirée d'information sur le PAFIO de son unité d'aménagement. Durant la consultation, la population était invitée à rencontrer sur rendez-vous le personnel des unités de gestion du MRNF.

Soirées d'informations virtuelles

| Unité de gestion | UA | Date | Participants |
|----------------------|--------|------------|--------------|
| Saguenay | 023-71 | 12-févr-24 | 16 |
| Alma | 024-71 | 13-févr-24 | 9 |
| Roberval-St-Félicien | 025-71 | 14-févr-24 | 14 |
| Dolbeau-Mistassini | 027-51 | 15-févr-24 | 5 |

Les PAFIO étaient disponibles en tout temps, pendant toute la durée de la consultation publique, sur le site Web du MRNF <u>Consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | Gouvernement du Québec (quebec.ca)</u>.

8 organismes ou individus ont émis des commentaires soulevant 30 préoccupations.



CONCLUSION

Le processus de concertation des TLGIRT au Saguenay-Lac-Saint-Jean vise d'atteindre les objectifs annuels des TLGIRT que sont

- 1. Maintenir ou améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2023-2024 :
- 2. Maximiser les conditions permettant à la TLGIRT d'influencer les différents exercices de planification (PAFIT et PAFIO).

Le bilan de la saison 2023-2024 montre clairement que le premier objectif n'a pas été atteint. Des actions devront être mises en place afin d'améliorer le taux de participation des délégués aux TLGIRT.

Une visite terrain, dans l'UA 2371, a eu lieu conjointement avec les deux tables.

Lors de la saison 2024-2025, l'implication des sous-comités de travail devra être favorisée.

L'effort de vulgarisation, comme la gestion du temps lors des rencontres, ont porté leur fruit lors de la saison 2023-2024 et devront être maintenus lors de la prochaine saison.

Les réalités forestières (épidémie, feu, espèces d'intérêt, usages, etc.), les obligations légales (stratégies gouvernementales, PAFIO, PAFIT, etc.) ou les obligations de la certification forestière demeureront en constante évolution et les intervenants du milieu auront toujours besoin d'une tribune pour exprimer leurs besoins et attentes.

Les TLGIRT de la région ont mis en évidence la nécessité d'avoir, dans une région forestière telle que la nôtre, une structure participative de concertation sur les enjeux liés à la gestion intégrée des forêts des terres publiques.



ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES STRATÉGIES DES OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT

OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN Saison 2023-2024

| | Saison 2023-2024 | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|---|--|---|--|
| Suivi des extrants | Extrants | Stratégies | Indicateurs | Cibles ¹ | Données de référence | Résultat | Commentaires | |
| | | Mettre en place des actions afin de favoriser la participation des délégués | Taux d'occupation des sièges/rencontre | 80 % | | Saguenay: 69 % Lac-Saint- Jean: 70 % | Mise en place d'une compensation monétaire pour les délégués bénévoles (75 \$ pour les rencontres d'une demi-journée et 150 \$ pour celles d'une journée) | |
| | Maintenir ou | Appliquer les règles de fonctionnement relatif à la présence des délégués et groupes d'intérêt | Taux d'occupation de chaque groupe d'intérêt | | | Saguenay: 90 % Lac-Saint- Jean: 89 % | Excellente représentativité des groupes d'intérêt | |
| Objectif 1 améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2023-2024 | Bloc D : Satisfaction : Évaluer la satisfaction des délégués présents au comité de travail | Taux de satisfaction des délégués Compilation résultats Bloc D-Q8 de la fiche d'évaluation | Sag: 90% LSJ: 90% | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q8:100% Lac-Saint- Jean Q8:100% | | | |
| | | Bloc A : Ambiance : Animer les rencontres afin de maintenir des échanges respectueux | Compilation résultats Bloc A-Q1 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q1:99% Lac-Saint- Jean Q1:100% | Faire un rappel du code d'éthique. Le sondage de satisfaction devrait-il être présenté à chaque début de rencontre? | |
| | | Bloc A : Ambiance : | Compilation résultats Bloc A-Q2 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres | Saguenay Q2:100% | | |

¹ Le comité de coordination a convenu que les cibles seront fixées après la première année de suivi des objectifs, soit au début de la saison 2017-2018.



| Suivi des extrants | Extrants | Stratégies | Indicateurs | Cibles ¹ | Données de référence | Résultat | Commentaires |
|--------------------|----------|---|--|--------------------------------------|---|---|--|
| | | Animer les rencontres afin que celle-ci soient interactives | | | du comité de travail | Lac-Saint- Jean Q2:100% | |
| | | Bloc B : Contenu : Planifier le temps nécessaire pour traiter adéquatement les enjeux, notamment le temps de débat requis pour laisser les délégués s'exprimer | Compilation résultats Bloc B-Q3 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q3:99% Lac-Saint- Jean Q3:98% | Nette amélioration du temps prévu pour les présentations et discussions |
| | | Bloc B : Contenu : Vulgariser le contenu des présentations afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges | Compilation résultats Bloc B-Q4 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q4:96% Lac-Saint- Jean Q4:100% | Envoie d'une liste d'acronyme avant chaque rencontre. Effort soutenu pour éviter les acronymes lors des présentations Encourager les délégués à poser des questions lors d'incompréhension |
| | | Bloc B : Contenu : Remettre une documentation adéquate afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges | Compilation résultats Bloc B-Q5 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q5:100% Lac-Saint- Jean Q5:97% | Les délégués ne semblent pas utilisés le portail Épinet. Tous les documents y sont. Devrait-on étudier une autre plateforme plus conviviale? |
| | | Bloc C : Fonctionnement : Respecter les règles de fonctionnement | Compilation résultats Bloc C-Q6 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q6:100% Lac-Saint- Jean | |

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean

| Suivi des extrants | Extrants | Stratégies | Indicateurs | Cibles ¹ | Données de référence | Résultat | Commentaires |
|--------------------|----------|--|--|--------------------------------------|---|---|--------------|
| | | | | | | Q6 : 100 % | |
| | | Bloc C : Fonctionnement : Assurer que la rencontre a contribué au mandat de la table | Compilation résultats Bloc C-Q7 de la fiche d'évaluation | Viser une progression ou un maintien | Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail | Saguenay Q7:100% Lac-Saint- Jean Q7:99% | |

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN



COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN 2023-2024

| GROUPE D'INTÉRÊT | SIÈGE | DÉLÉGUÉS | FIN MANDAT |
|---------------------------------|--|---|------------|
| Section « utilisateu | r» | | |
| | Résineux 1 | D. François Levesque (PFR) S. Jonathan Perron (PFR) | 2024 |
| | Résineux 2 | D. Vincent Chabot (Rémabec) S. Jean-Philippe Larouche (Remabec) | 2025 |
| Industrie forestière | Résineux 3 | D. Dominic Bouchard (PFPP) S. Alexis Gagnon (PFPP) | 2024 |
| | Feuillus 1 | D. Guillaume Rosa (Westfraser) S. Guillaume Paré (Westfraser) | 2024 |
| | Feuillus 2 | VACANT | 2025 |
| | MRC Maria-Chapdelaine | D. Stéphan Gauthier (MRC Maria-Chapdelaine) S. Jonathan Doucet (MRC Maria-Chapdelaine) | 2025 |
| MRC | MRC Domaine-du-Roy | D. Danny Bouchard (MRC Domaine-du-Roy) S. Carl Tremblay (MRC Domaine-du-Roy) | 2024 |
| | MRC Fjord-du-Saguenay D. Marc Tremblay (MRC du Fjord-du Saguenay) S. Steeve Lemire (MRC du Fjord-du Saguenay) | | 2025 |
| | ZEC | D. Alexandre Mathieu (RRGZ-02) S. Stéphane Turcot (ZEC la Lièvre et Rivière-aux-Rats) | 2025 |
| Faune | Réserve faunique | D. Patrick Gendreau (SÉPAQ) S. Sonny Connolly (SÉPAQ) | 2025 |
| | Autre utilisateur faunique | D. Annick Bouchard (Club chasse et pêche) | 2025 |
| | Trappeurs | VACANT | 2024 |
| Autochtones | Opitciwan | D. Yvon Racine (Opitciwan) S. Louis-Michel Dubé (Opitciwan) | n/a |
| | Pessamit | VACANT | n/a |
| Produits forestiers non ligneux | V | 2024 | |



| GROUPE D'INTÉRÊT | Siège | | ÉGUÉS | FIN MANDAT | | | |
|--|---|---|--|------------|--|--|--|
| Section « utilisateu | Section « utilisateur » | | | | | | |
| Énergie | D. Pascal Turcotte (Société de cogénération de S S. Alexandre Paradis (Société de cogénération de S | | | 2024 | | | |
| | Tr. travaux sylvicoles | D. Vital Boivir (UNIFOR) | ١ | 2024 | | | |
| Travailleurs | Tr. usine | D. William Ma (PFR) | artel-Boivin | 2025 | | | |
| Travailleurs | Tr. Opération récolte | D. Gabriel St- (Métallos 9366) S. Alexandre (Métallos 9366) | | 2024 | | | |
| | Entrepreneur (transport, voirie et récolte) | VA | CANT | 2024 | | | |
| Entrepreneurs en aménagement forestier | Entrepreneur en travaux sylvicoles | D. Marie-Lou (Coop Girardville S. Francis Lal (Coop Girardville | e) ancette e) | 2024 | | | |
| | Coop forestière | D. Martin Lard | ouche | 2025 | | | |
| | Association régionale de villégiature | D. Daniel Potvin (RLTP) | | 2024 | | | |
| Villégiature | Association locale de villégiature 1 | D. Marcel Gauthier (Lac Noir) | | 2025 | | | |
| | Association locale de villégiature 2 | D. Arthur Fortin (Club Dansereau) | | 2025 | | | |
| | Pourvoirie | D. Myriam Poirier (Ass. Pourvoirie du SLSJ) S. Jonathan Leblond (Ass. Pourvoirie du SLSJ) | | 2024 | | | |
| Récréotourisme | Sentier Motoneige | D. Andrée Gro | | 2024 | | | |
| | Sentier Quad | D. Michel Laurendeau (F.Q.C.Q.) | | 2025 | | | |
| | Récréotourisme | D. Gilles Sima (Écoaventure bo | | 2024 | | | |
| Environnement et | Conseil régional de l'environnement | D. Alexandra (CREDD) S. Tommy Tra (CREDD) | emblay | 2024 | | | |
| eau | OBV Lac-Saint-Jean | D. Mathieu Laroche (OBV Lac-Saint-Jean S. Anne Malamoud (OBV Lac-Saint-Jean) | | 2025 | | | |
| GIR | | D. Michel Bouchard (AGIR) S. Cindy Fortin (AGIR) | | 2024 | | | |
| Total section « utilisateurs » | 32 sièges (26 occupés/6 vacants) | | Renouvellement du 17 en 2024 13 en 2025 2 ne s'applique | | | | |



| GROUPE D'INTÉRÊT | Sii | ÈGE | DÉLÉG | UÉS | FIN MANDAT |
|---|---|------------------------------|---|-----------|------------|
| Section « Personr | nes-ressourc | es » | | | |
| Mandataire de certification | Représenta mandataire | ire de (Rémabec) | | | n/a |
| Continuation | certification | Ві | rigitte Gagné (PFR | .) | n/a |
| | Chef UG (e | n Ca | aroline Couture | | n/a |
| MFFP | alternance) | Da | ario Marceau | | n/a |
| IVIIIF | Planificateur - | | eeve Coulombe | | n/a |
| Flamincateur | | - | Sylvain Chouinard | | n/a |
| Ilnus Lac-St-Jean | D. Gabriel D | D. Gabriel Duchesne-Kurtness | | | n/a |
| Wemotaci | D. Marie-La | ure Lusignar | 1 | | n/a |
| Information, éducation, formation, sensibilisation | D. Fannie B (Cégep de Sai S. Ludovic E (Cégep de Sai | int-Félicien) Béland | | | 2025 |
| Coordonnatrice | Isabelle De | Isabelle Delisle | | | n/a |
| Animatrice | Danielle Bourbonnais | | | n/a | |
| Total Section « personnes- ressources » (1 | | | 11 sièges 1 occupés/0 vacants) Renouvellemen 0 en 2024 1 en 2025 10 ne s'applic | | |
| GRAND TOTAL | | | | 43 SIÈGES | |



ANNEXE 3: COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY



COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY 2023-2024

| GROUPE D'INTÉRÊT | Siège Délégués | | FIN DU MANDAT |
|---------------------------------|---|--|------------------|
| Section « utilisate | ur » | | |
| | Industrie 1 | D. Éric Bouchard (Groupe Lignarex) | 2024 |
| | Industrie 2 | D. Caroline Lavoie (Scieries du Lac-St-Jean) | 2025 |
| Industrie forestière | Industrie 3 | D. Sophie Desbiens (Boisaco) S. André Gilbert (Boisaco) | 2025 |
| | Industrie 4 | D. Guillaume Rosa (Westfraser) S. Guillaume Paré (Westfraser) | 2024 |
| | MRC 1 | D. François Villeneuve (MRC Lac-St-Jean-Est) S. Nathalie Audet (MRC Lac-St-Jean-Est) | 2024 |
| MRC | MRC 2 | D. Nicolas Tremblay (Ville Saguenay) | 2025 |
| | MRC 3 | D. Marc Tremblay (MRC du Fjord-du Saguenay) S. Steeve Lemire (MRC du Fjord-du Saguenay) | 2024 |
| | Zec | D. Alexandre Mathieu (RRGZ-02) S. Shona-Gabrielle Bélanger (RRGZ-02) | 2025 |
| Faune | Réserve faunique | D. Patrick Gendreau (SEPAQ) S. Sonny Connolly (SEPAQ) | 2024 |
| | Autre utilisateur faunique D. Daniel Tremblay (Chasseur — ZEC) | | 2025 |
| Produits forestiers non ligneux | D. Paul-Eugène Grenon (Ferme Paul-Eugène Grenon) | | 2024 |
| Énergie | D. Xavier Dubois (Groupe Forestra) | | 2024 |
| Travailleurs | Travailleur travaux sylvicoles | VACANT | 2024 |
| Entrepreneurs en aménagement | Entrepreneur récolte | D. Sylvain Boulianne (Scierie Girard) S. Denis Simard (Groupe Forestra) | 2024 |
| forestier | Entrepreneur sylviculture | D. Richard Carbonneau (R.C.T.F. inc.) S. Jean-Richard Carbonneau (R.C.T.F. inc.) | 2025 |
| Villégiature | Association régionale de villégiature | D. Pierre Morin (RLTP) S. Jean Bhérer | 2024 |



| GROUPE D'INTÉRÊT | SIÈGE | DÉLÉGUÉS | FIN DU MANDAT | | | | |
|--|--------------------------------------|--|------------------|--|--|--|--|
| Section « utilisateur » | | | | | | | |
| | | (RLTP) | | | | | |
| | Association locale de villégiature 1 | D. Éric Tremblay (APVA) | 2025 | | | | |
| | Association locale de villégiature 2 | D. Yvon Bouchard (Asso. Lac Lamothe Est) | 2025 | | | | |
| | Pourvoirie | D. Myriam Poirier (Ass. Pourvoirie du SLSJ) S. Jonathan Leblond (Ass. Pourvoirie du SLSJ) | 2024 | | | | |
| Récréotourisme | Sentiers récréatifs 1 | D. Andrée Grenon (FCMQ) | 2025 | | | | |
| | Sentiers récréatifs 2 | D. Michel Laurendeau (F.Q.C.Q.) | 2025 | | | | |
| | Récréotourisme | D. Gilles Simard (Écoaventure Boréale) | 2025 | | | | |
| Environnement et | Conseil régional de l'environnement | D. Alexandra Dupéré (CREDD) S. Tommy Tremblay (CREDD) | 2024 | | | | |
| eau | Autre groupe environnemental | D. Louis Bélanger (Nature Québec) | 2025 | | | | |
| | OBV | VACANT | 2024 | | | | |
| Autochtone | Essipit | D. Kathleen Goulet (PN d'Essipit) S. Julia Leguerrier (PN d'Essipit) | n/a | | | | |
| | Pessamit | VACANT | n/a | | | | |
| Total section 27 sièges (23 occupés/4 vacants) | | Renouvellement du mandat : 13 en 2024 12 en 2025 2 ne s'applique pas | | | | | |

| GROUPE D'INTÉRÊT | SIÈGE | DÉLÉGUÉS | FIN DU MANDAT | |
|-----------------------------|---|------------------|------------------|--|
| Section « Personr | | | | |
| Mandataire de certification | Représentant du mandataire de certification | Julie Deschesnes | n/a | |
| | Chef UG | Dominique Déry | n/a | |
| MFFP | Planificateur | Steeve Coulombe | n/a | |
| | Représentant DGR 03 | VACANT | n/a | |
| Ilnus Lac-St-Jean | D. Gabriel Duchesne-Kurtness n/a | | | |
| Information, éducation, | D. Stéphanie Pelchat (AFSL) S. Chantale Hudon (Cégep de Chicoutimi) | | | |



| G ROUPE D'INTÉRÊT | Siège | | DÉLÉGUÉS | | FIN DU MANDAT |
|------------------------------|----------------|--|----------|--------------------------------------|------------------|
| Section « Personr | nes-ressource | s» | | | |
| formation, sensibilisation | | | | | |
| Coordonnatrice | Isabelle Delis | le | | | n/a |
| Animatrice | Danielle Bour | bonnais | | | n/a |
| Total Section « Persources » | ersonnes- | 8 sièges • 0 en 20 (7 occupés/1 vacants) • 1 en 20 | | • 0 en 2024 • 1 en 2025 • 7 ne s'app | |
| GRAND TOTAL | | | | 35 SIÈGES | |

ANNEXE 4: TABLEAU R10-R12 SUR LES ENJEUX DES TLGIRT



TABLEAU SYNTHÈSE DES ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS (R10/R12) TLGIRT SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN Saison 2023-2024

| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|--|------|---|--|--|---|
| 1. Conservation de la diversité biologique | 1,01 | La diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage | La variété des communautés forestières et des écosystèmes, ainsi que la proportion et la répartition des types de couvert dans le paysage. Il s'agit d'un filtre brut pour assurer la conservation de la diversité biologique. | L'envahissement par les feuillus intolérants dans la sapinière à bouleau blanc; Régression des forêts fermées d'épinettes noires au profit des milieux ouverts; Répartition des types forestiers selon la forêt naturelle. Modification de la densité et de la composition de la régénération après récolte. Conversion des sapinières et peuplements mélangés en plantations d'épinettes noires et blanches; Raréfaction des attributs de composition de la sapinière à bouleau jaune (SAG); Perte de forêts mélangées pour l'habitat de l'orignal (SEPAQ). | PAFIT—Document: Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Composition végétale PAFIT—Tableau 1: Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu Suivi forestier (composition, stocking, croissance) PAFIT-Document: Le territoire et ses occupants — Profils des ressources ligneuses Suivi forestier (composition, stocking, croissance) PAFIT-Document: Le territoire et ses occupants — Profils des ressources ligneuses FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|---|--|--|--|
| | 1,02 | Les stades de développement des peuplements à l'échelle du paysage | La répartition et les proportions des stades de développement à l'échelle du paysage. | La répartition et les proportions des différents stades de développement (régénération, jeune, mature, vieux) des peuplements notamment des vieilles forêts en s'inspirant de la forêt naturelle; Raréfaction des vieilles forêts et surabondance des peuplements en régénération. | PAFIT—Document: Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Les structures d'âge des forêts PAFIT—Document: Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements PAFIT—Tableau 1: Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu PAFIT: Tableau 2: Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16) |
| | 1,03 | La structure des peuplements (horizontale et verticale) | La structure interne des peuplements ainsi que la répartition et la proportion de structures résiduelles à l'échelle du peuplement. | Raréfaction des structures résiduelles en quantité et en répartition suffisante pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions écologiques; Raréfaction du bois mort dans les forêts aménagées consécutive au bris de la continuité forestière. Homogénéité des structures de secondes venues : effets de l'éclaircie précommerciale sur la qualité de l'habitat de la petite faune. | PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques PAFIT—Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu PAFIT : Tableau 2 : Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements FES_Enjeu_506C1_ TLGIRT_XXX_MHG_ pet_gib_tfse |

| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|-----------------------------|---|---|---|
| | | | La diversité des espèces fauniques et floristiques. | La qualité de l'habitat de la petite faune; Les effets de l'éclaircie précommerciale sur la qualité de l'habitat de la petite faune. La protection des habitats des EMVS lors des activités d'aménagement forestier | PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements FES_Enjeu_506C1_ TLGIRT_XXX_MHG_ pet_gib_tfse PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants — EMVS Tableau 14 PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants — Caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Magures intérimaires de protection de l'habitat) |
| | 1.04 | La diversité des espèces | S'insère dans la notion de filtre fin pour assurer la conservation de la diversité biologique en adressant les besoins d'habitat pour les espèces fauniques, notamment celles menacées et vulnérables, ainsi que les problématiques de raréfaction d'espèces floristiques en particulier. | Exigences particulières de certaines espèces face à l'aménagement forestier. Qualité des habitats fauniques des espèces vedettes du milieu forestier; Qualité de l'habitat de la martre (LSJ seulement), très sensible à l'aménagement forestier; L'impact de l'aménagement forestier sur la qualité de l'habitat de l'orignal à long terme. | forestier (Mesures intérimaires de protection de l'habitat) Mettre en place un suivi d'espèces sensibles à l'aménagement forestier FES_Enjeu_506C1_ TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfse FES_Enjeu_506C2_ TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre Travaux de SCT-Traverses de cours d'eau Directive et modalités des ravages d'orignaux Directive et modalités pour les habitats des oiseaux de proie sans statut légal (projet) PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques PAFIT—Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu PAFIT : Tableau 2 : Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|---|---|--|---|
| | | | | Diversité des essences lors des reboisements (pin blanc); Espèces floristiques et fauniques à statut précaire (pin blanc, BOJ). | Consigne de réintroduction du PIB |
| | 1.05 | La connectivité entre les habitats des espèces fauniques et floristiques | La capacité des espèces fauniques à parcourir leur domaine vital afin de rejoindre facilement tous les habitats essentiels afin de compléter leur cycle vital, il adresse aussi la capacité des espèces floristiques à se disperser entre différents habitats favorables. | Répartition des activités de récolte dans la pessière et la sapinière; Superficie des coupes Rétention de forêts matures à des fins de préservation d'habitat faunique Gestion du réseau routier et ses impacts écologiques; Fragmentation des habitats fauniques par les activités sylvicoles et la construction d'infrastructure. | PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques — Organisation spatiale RADF PAFIT — Annexe A : Dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe totale autre que la coupe en mosaïque FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants — EMVS RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux — Espèces sensibles à l'aménagement Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Modalités d'aménagement adaptés en développement) |
| | 1.06 | La diversité génétique indigène du territoire | Le besoin de maintenir la diversité des patrimoines génétiques au sein des populations d'espèces fauniques et floristiques. | Diversités génétiques indigènes de la régénération Régénération du bouleau jaune et de l'érable; Régénération du pin blanc; | PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16) RADF Contrôle des provenances lors du reboisement Bilan du reboisement essences exotiques et hybride (Sag) Consigne de réintroduction du PIB |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|--|---|--|
| | 1.07 | Les nouvelles aires protégées | L'implantation de nouvelles aires protégées sur le territoire ou la protection de l'intégrité de celles déjà existantes. | Implantation, la reconnaissance légale et la gestion des aires protégées Collaboration au développement du réseau québécois des aires protégées en milieu forestier; Répartition équitable des aires de protection; Réseau d'AP fonctionnel, représentatif de la biodiversité régionale et tenant compte des particularités du territoire. | Participation active du MRNF aux travaux provinciaux et région 02 du comité technique sur les aires protégées Travaux auprès du MELCCFP pour la reconnaissance des refuges biologiques et des MHI comme aires protégées FES_Enjeu_107A_TLGIRT_LSJ_Superficies_exclues_ou_sous_contraintes RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions |
| | | | | Respect des aires protégées identifiées par les processus gouvernementaux. | RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions |
| | 1.08 | Les sites d'intérêts fauniques, floristiques, géologiques et | La protection des sites à signification biologique et culturelle spéciale, mais qui ne font pas partie de la liste officielle des aires protégées du | Identification et protection des sites de signification culturelle spéciale des Pekuakamiulnuatsh. (Mashteuiatsh). | Consultation autochtone Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions SGE : Fiche de signalement |

| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|---|------|--|--|--|---|
| | | culturels convenus | MELCCFP. De tels sites peuvent nécessiter des mesures de protection ou de gestion active qui permettra de perpétuer les conditions qui les rendent significatifs, sans pour autant y appliquer une conservation intégrale avec absence d'opérations forestières. | Protection du saumon atlantique et de la ouananiche. Protection de la martre d'Amérique | RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions SGE: Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement PAFIT—Document: Analyse des enjeux: Enjeux régionaux et locaux — Espèces sensibles à l'aménagement PAFIT — Document: Analyse des enjeux: Enjeux écologiques Consultation publique PAFI Harmonisation opérationnelle BGA Travaux du SCT — Eau RADF Affectation du territoire (UFZ) |
| | | | | | Protection légale et administrative sur le territoire PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre FES_Enjeu_506C_TLGIRT_XXX_Mesure_Harmonisation_Generique PAFIT — Annexe A : Dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe totale autre que la coupe en mosaïque Consultation publique PAFI Consultation autochtone |
| 2. Maintien et amélioration des conditions et de la | 2.01 | La résilience et productivité des écosystèmes forestiers | La capacité d'un écosystème à se remettre d'une perturbation (naturelle/anthropique) de manière à ce que les caractéristiques antérieures à celle-ci soient rétablies au sein | Pertes de superficie forestière productive Superficies affectées par les perturbations naturelles | RADF PAFIT : Stratégie de production de bois Suivi forestier (composition, stocking, croissance) PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Composition végétale PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|---|-----------------|----------------------------------|---|--|
| | | | de l'écosystème (résilience). | Régénération naturelle et qualité des sols | RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA PAFIT : section 1.2 Suivi Suivi forestier (composition, stocking, croissance,) PAFIT : Stratégie de production de bois |
| | | | | Fertilité des sols vs l'aménagement forestier | PAFIT—Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Gradient d'intensité de sylviculture PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles (R15) PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois Guide sylvicoles |
| | | | | Captation de carbone | PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques-Composition végétale PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois Suivi forestier (composition, stocking, croissance) |
| | | | | L'impact des changements climatiques sur la résilience et la productivité des écosystèmes | Analyse de vulnérabilité des essences PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois |
| | | | | Utilisation optimale des forêts perturbées | Plan de récupération FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse |
| | | | | Perte de matières ligneuses associée aux perturbations (TBE, feu, etc.) | |

| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|---|------|------------------------|---|---|---|
| | | | | Maintien des fonctions écologiques Maintien des habitats Maintien de peuplements mélangés pour considérer certains éléments fauniques Raréfaction de certaines essences (EPB, PIB, EPN, BOJ) | PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Composition végétale PAFIT— Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Structure interne des peuplements Guides sylvicoles PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Composition végétale Consigne de réintroduction du PIB |
| | | | Adresse également la productivité des écosystèmes forestiers, mesurée sous forme de production primaire nette ou en matière ligneuse. | Maintien ou augmentation du rendement forestier moyen | PAFIT—Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Gradient d'intensité de sylviculture PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16) Suivi forestier (composition, stocking, croissance) |
| | | | Le maintien ou l'amélioration de la productivité des sols, ainsi que les problématiques reliés à la perturbation des sols. | Perturbations et érosion des sols (orniérage) Orniérage des sols et du paysage en topographie montagneuse | RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA |
| 3. Conservation des sols et de l'eau | 3.01 | La qualité des sols | Le maintien ou l'amélioration de la productivité des sols, ainsi que les problématiques reliés à la perturbation des sols. La préservation des milieux humides, riverains et aquatiques, ainsi que leurs fonctions écologiques. | L'étendu du réseau routier Perturbations du sol aux abords des chemins Fertilité des sols vs l'aménagement forestier | RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA Prescriptions sylvicoles PAFIT—Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Gradient d'intensité de sylviculture PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|--|--|--|
| | | | | Impact potentiels des ponts et des ponceaux sur l'habitat du poisson et les frayères Impact de l'aménagement forestier et du développement du réseau routier sur la qualité de l'eau et les habitats aquatiques à long terme Protection du saumon atlantique et de la ouananiche | RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions SGE: Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement PAFIT—Document: Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques PAFIT—Document: Analyse des enjeux: Enjeux régionaux et locaux — Espèces sensibles à l'aménagement PCR RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA Travaux du SCT — eau |
| | 3.02 | L'intégrité des milieux riverains, | La préservation des milieux humides, riverains et aquatiques, ainsi que leurs fonctions écologiques. | Bassin versant vs I'aménagement forestier Chemins et traverses de cours d'eau abandonnés Frayères non cartographiées sur les sites de constructions de chemins, d'opérations forestières ou autres travaux. | Travaux du SCT — eau SGE : Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement |
| | | humides et aquatiques | La préservation de la qualité et de la quantité de l'eau de surface et de l'eau souterraine. | Protection des frayères lors de constructions de chemins et d'opérations forestières ou autres travaux; Protection des cours d'eau, y compris les cours d'eau intermittents. | RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions |

| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|--|--|--|
| | | | | Détérioration des milieux aquatiques, riverains et humides lors d'interventions forestières et d'aménagement du réseau routier. | PAFIT—Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement PAFIT — Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques PCR RADF |
| | | | Sédimentation en provenance du réseau routier; Compactage et l'orniérage. | RADF Plan de contrôle régional : PCR — RADF | |
| | | | quantité de Les pertes de | Impact des camps forestiers sur la qualité de l'eau | • RADF |
| | 3.03 | La qualité et la quantité de l'eau | | Déversements accidentels d'hydrocarbures (contamination de l'eau souterraine, etc.). | Exigences contractuelles liées aux ententes de récolte et aux contrats Certifications (BGA et entrepreneurs), Directive d'arrêt des travaux Instruction de travail : transport de MDR ISO 14001 du MFFP — fiche de signalement Plan de mesure d'urgence incluant les déversements La loi et le règlement sur la qualité de l'environnement |
| | | | activités anthropiques ou naturelles. | Perturbation des bassins hydrographiques (versants); Débits de pointe des cours d'eau suite aux opérations forestières (voirie, traitement et récolte); Protection du saumon atlantique et de la ouananiche. | Travaux du SCT — eau RADF Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions SGE: Transmission de la localisation des frayères via la Fiche de signalement PAFIT—Document: Analyse des enjeux: Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement PAFIT — Document: Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques PCR RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|---|------|---|--|--|---|
| écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques | 4.01 | La perte de superficies forestières | Les pertes de superficies forestières productives liées aux activités anthropiques ou naturelles. La prise en compte et la lutte aux changements climatiques. | Productivité des écosystèmes après récolte L'étendu du réseau routier et son impact sur la productivité des écosystèmes Perturbations du sol aux abords des chemins Conversion des terres : | RADF Plan de contrôle régional : PCR — RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA RADF Plan de contrôle régional : PCR — RADF Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Composition végétale Plans spéciaux de récupération PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) RADF |
| 4. Maintien de l'apport des éc é | 4.02 | Les changements climatiques | La prise en compte et la lutte aux changements climatiques. La vitalité actuelle et future des communautés qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier. | Hydrologie et érosion des sols : Problématique d'érosion en hausse, particules de sédiments dans les cours d'eau (augmentation des débits, augmentation du ruissellement) Déficit hydrique en été Qualité de l'eau | Nouveau calcul de débit intégrant un calibrage pour les changements climatiques Considérer les changements climatiques pour l'aménagement des ponts et des ponceaux (ponceaux surdimensionnés et des infrastructures adaptées) Concept d'aires équivalentes de coupe (gestion de la récolte par bassin versant) |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|---|-----------------|----------------------|--|--|
| | | | | Composition forestière: Evolution des peuplements (modification de la dynamique des forêts) Enfeuillement Migration des espèces | Augmenter la recherche sur la migration assistée Diversifier les essences de bois lors du reboisement Choisir des essences mieux adaptées Remise en production rapide après perturbation Réaliser les travaux d'éducation Faire un suivi forestier rapproché de l'évolution des superficies forestières Hausser le budget du suivi forestier Communiquer les résultats de suivi, transparence (+ fréquent) Calcul de la possibilité intégrant les changements climatiques (évolution de la végétation) Équilibrer les classes d'âge pour assurer la résilience des forêts |
| | | | | Protection: Vulnérabilité des forêts Augmentation des perturbations naturelles (feux, épidémies, chablis, etc) | Planifier l'aménagement des forêts en considérant des coupes feux naturels; cours d'eau, îlots feuillus. Maintien des accès pour l'aménagement après perturbation Adapter l'aménagement forestier en fonction des changements climatiques et utiliser sa capacité à capter du carbone. Adaptation (modulation) de la réglementation |
| | | | | Produit de la forêt : Production acériculture Production ligneuse Perte de la biodiversité | Recherche et développement Optimiser la contribution de la forêt dans la lutte aux CC en utilisant des produits du bois et de substitutions. Conserver des vieilles forêts Développer des politiques de zonage |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|-------------------------------------|------|---|--|---|--|
| | | | | Maintien les avantages socio-économiques multiples que la forêt procure à la société. Maintien de l'approvisionnement des produits forestiers | FES_Enjeu_501B_TLGIRT_LSJ_Emplois FES_Enjeu_501C_TLGIRT_LSJ_Destination_et_Volume PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois Augmenter la recherche et développement relatif à la SPB FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques (SAGAFCC) Augmenter les budgets d'aménagement L'intensification de production de matière ligneuse (SPB) pour compenser la protection de territoire Moduler la notion de protection Identifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation (budget, suivi et efficacité) |
| 5. Bénéfices économiques et sociaux | 5.01 | Le bien-être et la résilience des collectivités forestières | La vitalité actuelle et future des communautés qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier. | Harmonisation des activités de récoltes dans les limites municipales ou à proximité des limites municipales Continuité de l'aménagement du territoire d'appartenance et de la contribution au développement des collectivités forestières par les organismes œuvrant en forêt de proximité Achat de bien et de services locaux. | FES_Enjeu_501A_TLGIRT_LSJ_Foret_proximite TLGIRT Consultation publique PAFI Harmonisation opérationnelle BGA Entente de gré à gré entre BGA et organismes d'aménagements |

79



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|--|--|--|--|--|
| | Le bien-être et la résilience 5.02 des communautés | Le bien-être et La vitalité actuelle et la résilience future des communautés | Participation des collectivités locales et des communautés autochtones à la prise en main de la gestion et la mise en valeur du milieu forestier. | TLGIRT Consultation publique et autochtone PAFI Harmonisation opérationnelle BGA | |
| | | autochtones | valeur du milieu forestier | Développement de la main d'œuvre et de l'entrepreneuriat autochtone; | Favoriser la création de programmes de formation pour les jeunes et de perfectionnement pour les adultes axés sur l'aménagement intégré des ressources et du territoire qui correspondent aux valeurs des Pekuakamiulnuatsh. (Mashteuiatsh). |
| | | | Maintien des accès au territoire après les interventions des forestières. Contrôle de l'accès pour les territoires à droits exclusifs | Mesure d'harmonisation (planification et opérationnelle) Ententes de récoltes et obligations contractuelles Consultation publique et autochtone PAFI | |
| | | La gestion 5.03 intégrée de l'accès | tégrée de d'établissement et | Les coûts d'établissement des chemins lors de l'aménagement du territoire | S'assurer d'une synergie entre les récoltes et les travaux sylvicoles |
| | 5.03 | | | Problématique d'érosion en hausse (augmentation des débits) | Nouveau calcul de débit intégrant un calibrage pour les changements climatiques |
| | | | | Chemins et cours d'eau abandonnés : Dégradation du milieu aquatique Accès au territoire pour la pratique d'activités récréatives. | Travaux du SCT — eau |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|--|---|---|
| | 5.04 | La qualité visuelle des paysages sur les sites sensibles | La préservation de la qualité visuelle des paysages forestiers sur les sites sensibles retenus | Maintien de la qualité des paysages : Milieu d'apparence naturelle Forêt vierge Ambiance forestière dans le corridor visuel des principales routes d'accès à la région ; Aspect visuel autour des parcs nationaux, près des grands centres, lieux très fréquentés, routes panoramiques. Eléments ayant un impact visuel : Coupes totales Coupe avec essences | RADF TLGIRT Consultation PAFI Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions SCT Paysage Inventaire des sites d'importance pour leur valeur paysagère Tenir compte des sites d'activités présents et potentiels sur le territoire et y maintenir une haute qualité de paysages. Concilier les différents usages des paysages Instruction matière ligneuse non-utilisée (IMLNU) |
| | | retenus | | sans preneurs Gravières Emprises de route surdimensionnées Dimension des superficies récoltées Travaux sylvicoles (scarifiage, EPC) Déboisement le long des chemins d'accès aux sites de villégiatures importants Andains le long des chemins | RADF TLGIRT Consultation PAFI Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb SCT Paysage PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Structure interne des peuplements |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|---|--|--|--|
| | | | | Présence de ligne de transmission d'énergie, éolienne, tours de communication | Consultation publique (autres ministères) |
| | | | | Perturbations naturelles (feux, insectes, chablis) | PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux Écologiques — Structure interne des peuplements |
| | | | | Appropriation du territoire Conflit d'usage Paysage humanisé | RADF TLGIRT Consultation PAFI Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation |
| | | | | Préservation la possibilité forestière présente dans les paysages | |
| | | | | Valeur économique des paysages | |
| | | | | Méconnaissance de la réglementation et de l'harmonisation des interventions dans le paysage | Présentation des ententes prises et des modalités appliquées (aménagement adapté) en matière de paysage. Documenter le respect des ententes. Pancartes explicatives de l'aménagement Plan de communication Travailler sur les perceptions, réduire l'écart entre les perceptions Présenter les superficies protégées (UFZ) lors des consultations et non seulement les interventions S'inspirer de ce qui est déjà fait ailleurs Présentation des bilans d'ADF annuellement aux TLGIRT. |
| | 5.05 | La perte et la non-utilisation de volumes ligneux marchands | Les volumes de bois marchands perdus ou non utilisés affectés par les opérations de récolte et perturbations naturelles | Perte de volume marchand commercialisable après récolte et non requis pour considérations fauniques ou sylvicoles. | PCR-RADF LADTF (article 2,3, 227, 231, 248) SGE — Fiche de signalement (plaintes, personnelle terrain) Personnel d'enquête |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|---|---|---|--|
| | | | | Perte de volume marchand après perturbations naturelles (feu, TBE, chablis). Récolte illégale pour des besoins de bois de chauffage Cohabitation des opérations forestières, | Plans spéciaux de récupération et de remise en production des landes PAFIT— Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois Cadre écosystémique de l'aménagement forestier au Québec LADTF (article 2,3, 227, 231, 248) SGE — Fiche de signalement (plaintes, personnel terrain) Personnel d'enquête TLGIRT Consultation PAFI |
| | 5.06 | Utilisation multi-usage du territoire | Les problématiques de cohabitation entre l'usage à des fins de production ligneuse et les autres utilisations du territoire et des ressources | des villégiateurs, des premières nations et des autres activités récréotouristiques. Informations inconnues par les villégiateurs sur les travaux planifiés Prévisibilité des opérations forestières Éducation et sensibilisation des utilisateurs (dynamique forestière, perturbations, travaux forestiers) Difficulté d'harmonisation des interventions suite à une perturbation (feux, TBE, Chablis) Consultations peu populaires Considération des sites futurs d'activités récréatives L'impact cumulatif des interventions | Harmonisation (planification, opérationnelle et générique) FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation Affectation du territoire (UFZ) FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb Travaux de l'AFSLJ Améliorer les outils de consultations pour créer plus d'intérêt Utiliser des coupes adaptées en fonction des besoins comme outil d'harmonisation. Calendrier de réalisation des travaux qui tiennent compte des autres usagers (période de chasse). Formations sur les outils WEB PRAN |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|-----------------------|--|--|---|
| | | | | Abondance, diversité et qualité de la faune; Maintien, protection et amélioration des habitats fauniques lors d'opérations forestières; Attentes actuelles et futures de la clientèle des territoires fauniques structurés Considération de la portée temporelle des impacts de l'aménagement forestier. La tranquillité, la quiétude et la beauté du site L'ambiance de chasse | RADF Affectation du territoire (UFZ) Protection légale et administrative sur le territoire PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Enjeux d'aménagement écosystémique Répartition spatiale et temporelle des opérations forestières. TLGIRT Consultation PAFI Harmonisation (planification, opérationnelle et générique) FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre Travail du sous-comité sur les espèces socio-économiques FES_Enjeu_506C1_ TLGIRT_XXX_MHG_ pet_gib_tfs FES_Enjeu_506C2_ TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori FES_Enjeu_506C4_ TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb) |
| | | | | Chemins et infrastructures (en augmentation) Partage des coûts d'entretien Sécurité routière État des routes | SCT panneaux d'affichage Mettre en place sur outil web de suivi de l'état des routes, calendriers d'opération Fermeture des chemins abandonnés |
| | | | | Les attributs de la forêt pour les besoins de l'industrie touristique. Le potentiel forestier des futurs projets de forêt de proximité. | FES_Enjeu_506C1_ TLGIRT_XXX_MHG_ pet_gib_tfs FES_Enjeu_506C2_ TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori FES_Enjeu_506C4_ TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb) FES_Enjeu_501A_TLGIRT_LSJ_Foret_proximite PAFIT—Document: Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois Participation des MRC dans les projets et à la TLGIRT Consultation PAFI |
| | 5.07 | La diversification | Le développement des produits forestiers non | Le développement de l'acériculture | TLGIRT Besoin de vérifier les programmes existants (Hors portée) Délivrance de permis d'exploitation d'érablière |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|--|---|---|---|--|
| | | des produits de la forêt | ligneux et la mise en valeur accrue de la matière ligneuse. | Protection des érablières Les produits forestiers non ligneux du milieu forestier L'utilisation des produits du bois et la diversité des produits. La seconde et troisième transformation des produits du bois. Le développement de la filière de la biomasse forestière. | RADF Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières (hors portée) Délivrance d'autorisation de récolte de différents PFNL Veille sur le développement de cette filière Stratégie 2012-1017 : Pour transformer l'industrie québécoise des produits forestiers (hors portée) PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse |
| | La compétitivité 5.08 des entreprises du domaine forestier | | Les problématiques liées à l'approvisionnement des usines de première | Coûts d'approvisionnement permettant des opérations d'usine compétitives et durables. Approvisionnement | FES_Enjeu_508A_TLGIRT_LSJ_Travaux_sylvicole_non_commerciaux FES_Enjeu_501C_TLGIRT_LSJ_Destination_et_Volume FES_Enjeu_508C_TLGIRT_LSJ_Qualite_bois FES_Enjeu_508D_TLGIRT_LSJ_Valeur_bois_pied Travaux de la table opérationnelle Entente CIFQ-MRNF Travaux de la TLGIRT (mandat 2) |
| | | des usines de première transformation, le coût de la matière ligneuse, la certification ainsi que le maintien et le développement d'un réseau performant d'entreprises d'aménagement forestier. | certifié selon les besoins industriel Prévisibilité des approvisionnements des usines. Planification de la récolte composée de blocs prescrits et harmonisés couvrant au minimum 300 % des besoins annuels (BGA et BMMB). | Travaux de la table opérationnelle (Comité mixte certification) Entente CIFQ-MRNF Table opérationnelle PRAN R154 TLGIRT Consultation PAFI Harmonisation (planification, opérationnelle et générique) | |

| Critère d'AFD # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|--------------------|--|---|---|---|
| | | | Interventions sylvicoles bien adaptées à l'écologie des sites, aux objectifs poursuivis et en fonction de leur rentabilité économique. | PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) Guide sylvicole PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Analyse de la rentabilité économique PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois |
| 5.09 | Le rendement ligneux du territoire en quantité et en qualité | La productivité ligneuse du territoire en termes de quantité et de qualité. | Boisement optimal des parterres perturbés (coupe, feu, etc.) Utilisation optimale du parterre de coupe et de la matière ligneuse La viabilité des activités d'aménagement forestier (éviter l'écrémage) Optimisation de la matière ligneuse Utilisation de la biomasse forestière à titre de solution pour faciliter la remise en | PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles(R15) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Suivis PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois FES_Enjeu_508C_TLGIRT_LSJ_Qualite_bois FES_Enjeu_508D_TLGIRT_LSJ_Valeur_bois_pied Bilan des contraintes Plans spéciaux de récupération et de remise en production des landes PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles (R15) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Suivis PAFIT—Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|---------------|--|--|---|---|
| | 5.10 | La culture forestière | L'enrichissement culturel de la population locale qui vise à développer leurs connaissances générales, leurs intérêts pour le milieu forestier et valoriser le domaine forestier. | Priorisation des interventions sylvicoles afin de remettre en production les superficies affectées par les perturbations, en s'assurant de récupérer le maximum de superficies forestières productives Valorisation des métiers de la foresterie Les perceptions à l'égard de l'utilisation de la forêt. | Plans spéciaux de récupération et de remise en production des landes PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Scénarios sylvicoles (R15) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — niveaux d'aménagement (R16) PAFIT : Stratégie d'aménagement forestier intégrée — Suivis PAFIT — Document : Analyse des enjeux — Stratégie de production de bois PAFIT — Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques — Enjeux de composition végétale FES Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse Promotion de la forêt par l'Association forestière régionale 02 et le milieu d'enseignement FES_Enjeu_603A_TLGIRT_XXX_Culture _autochtone — suivi annuel des travaux de l'association |
| | 5.075 5.11 | La qualité et la quantité de la main d'œuvre | L'abondance, la rétention et la formation d'une main d'œuvre qualifiée pour le secteur forestier. | L'abondance, la rétention et la formation d'une main d'œuvre qualifiée pour le secteur forestier; La stabilité et la quantité de la main d'œuvre pour répondre aux besoins des employeurs. | Promotion des emplois reliés à la forêt par l'Association forestière régionale 02 Enseignement réalisé par les CEGEPS et CFP de la région FES_Enjeu_603A_TLGIRT_XXX_Culture _autochtone-suivi annuel des travaux de l'association |
| | 5.12 | La sécurité des travailleurs | Les problématiques liées à la sécurité des travailleurs qui œuvrent sur le territoire ou dans les industries qui dépendent du territoire et de ses ressources. | La sécurité des travailleurs | Plan de mesure d'urgence Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF), |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|--|------|---|--|---|--|
| 6. Prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées | 6.01 | La participation des différents acteurs à la gestion intégrée des ressources et du territoire | La participation des utilisateurs à la planification et à la gestion forestière. | Les intérêts, les valeurs, les besoins et les attentes de la population à l'égard de la gestion et de l'aménagement des forêts du Québec; La participation des acteurs du milieu forestier à la planification de l'aménagement forestier intégré; Capacité des partenaires territoriaux à participer activement à l'élaboration des plans d'aménagement forestier et aux exercices de concertation régionale; La concertation sur le territoire afin de minimiser les conflits d'usages; La cohérence et l'intégration des interventions sur le territoire. Les intérêts, les valeurs, les besoins et les attentes des communautés autochtones à l'égard de la gestion et de l'aménagement des forêts du Québec. | TLGIRT: Liste des préoccupations et enjeux de la TLGIRT (R10) TLGIRT: Tableau synthèse des trente enjeux et principales préoccupations entérinées par les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire du Saguenay—Lac Saint-Jean (R10_R12) Site Epinet Site web des TLGIRT SAG_LSJ TLGIRT (Assemblée des partenaires, CT, SCT, visite-terrain) Formation des nouveaux délégués Présentation des délégués au CT des TLGIRT FES_enjeu_601A_TLGIRT_XXX_Satisfaction_delegues Consultation publique et autochtone PAFI Mesure d'harmonisation (planification et opérationnelle) FES_Enjeu_506C4_ TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb Entente CIFQ-MRNF Consultation autochtone TLGIRT Consultation autochtone |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|---|--|---|
| | | | | La prise en charge régionale de la gestion du territoire et des ressources naturelles. | Délégation du mandat des TLGIRT à des organismes régionaux Délégation du mandat des consultations des PAFI à des organismes régionaux |
| | | | | Les nouvelles connaissances et les nouvelles techniques qui optimisent la gestion et la planification forestière. | Participation à l'identification des besoins et au financement de projets de recherche régionale |
| | 6.02 | Les connaissances sur les multiples ressources et utilisations du territoire (acquisition, transfert, maillage et intégration) | Les besoins en acquisition et partage de connaissance sur les ressources et la dynamique des écosystèmes forestiers. L'intégration de ces connaissances dans les processus décisionnels et la planification de l'aménagement. | Le transfert des connaissances aux différents acteurs; La concertation par des activités de formation et information; Accessibilité des informations que le processus de planification se déroule de façon transparente et que toutes informations soient partagées entre les partenaires. | TLGIRT (Assemblée des partenaires, CT, SCT, visite-terrain) Formation des nouveaux délégués Présentation des délégués au CT des TLGIRT Harmonisation (planification et opérationnelle) Site Epinet Site internet du MRNF — Québec.ca |
| | 6.03 | Le respect des droits, traités et ententes avec les communautés autochtones | La reconnaissance et le respect des droits ancestraux, autochtones et issus de traités. La nécessité de comprendre et respecter les exigences juridiques actuelles qui ont trait aux droits ancestraux autochtones et issus de traités. | Application des modalités définies sur les sites d'intérêts autochtones convenus entre les Ilnuatsh et le gouvernement; La mise en œuvre et le respect des ententes d'harmonisation avec les communautés autochtones; | Ententes autochtones Consultation autochtone |



| Critère d'AFD | # | Enjeu TLGIRT | Description sommaire | Principales préoccupations | Moyens de maîtrise et <mark>solutions potentielles</mark> |
|------------------|------|--|--|---|---|
| | 6.04 | L'intégration du savoir traditionnel et de l'utilisation ancestrale autochtone dans la gestion forestière | La nécessité d'intégrer le savoir traditionnel et de respecter l'utilisation autochtone dans la gestion et la planification forestière. | La documentation et l'intégration des connaissances traditionnelles et des expériences des Pekuakamiulnuatsh (Mashteuiatsh) et des Essipiunnuat (Essipit) dans la gestion forestière. | Ententes autochtones Consultation autochtone |

ANNEXES

| Historique de la fi | Historique de la fiche | | | | | | |
|---------------------|---|--------------------------|---|--|--|--|--|
| Version/date | Actions | Date | Sections modifiées | Commentaires | | | |
| 1.0 | Adhésion | 2016-12-15 2016-12-20 | Création initiale | Adhésion TLGIRT Lac St-jean (15 décembre 2016) Adhésion TLGIRT Saguenay (20 décembre 2016) | | | |
| 1.1 | Présentation aux TLGIRT pour bonification et adoption aux prochains CT | 02/11/2017 07/11/2017 | | Version avec intégration des travaux de la saison 2016-2017 | | | |
| 2.0 | Adhésion | 2017-12-12 2017-12-14 | Enjeu 5.9 : Ajout préoccupation principale (Danger écrémage) MGH Orignal -> MHG Ambiance Chasse orignal | Validation et bonification des préoccupations et solutions par les délégués des TLGIRTs | | | |



| Historique de la fiche | | | | | | |
|------------------------|--|--|---|--|--|--|
| Version/date | Actions | Date | Sections modifiées | Commentaires | | |
| 2.1 | Présentation aux TLGIRT | 2018-05-18 2018-06-14 | Bonification Colonne Solution : MHG : Ambiance Site d'hébergement (en cours) Biomasse MHG : Omble de fontaine (en cours) | Bonification des solutions issues des travaux de la TLGIRT saison 2017-2018 Identification des principales préoccupations répondues par les solutions 2017-2018 | | |
| 2.2 | Présentation aux TLGIRT | 2018-10-16 2018-10-18 | Tableau initial de la saison 2018- 2019 | Validation des préoccupations et solutions par les délégués des TLGIRTs durant l'été 2018 | | |
| | | 2018-12-06 | | Intégration des nouvelles principales préoccupations | | |
| 2.3 | Présentation aux TLGIRT | n (SAG) | Tableau ajusté de la saison 2018- 2019 | TLGIRT Saguenay — adoption le 6 décembre 2018 | | |
| 2.3 | | | | TLGIRT Lac St-Jean – adoption le 13 décembre 2018 | | |
| | | | | Intégration des commentaires de François Lévesque du 21/12/2018 | | |
| | | option aux | Tableau ajusté de la saison 2018- 2019 | MHG : Ambiance Site d'hébergement (SEPAQ + Pourvoiries) (Adoptée LSJ, Saguenay en cours) (en cours) | | |
| 2.4 | Présentation et adoption aux TLGIRTs | | | FES 1.03C : Peuplements de seconde venue (EPC) (en révision) FES 3.02B : Milieux riverains Lisières boisées (Sag) Enjeu 5.04 : Qualité paysage : Ajout Solution : Travaux sur les paysages (Sag) — En cours (LSJ) Enjeu 5.10 : Culture forestière : Ajout Solution : Suivi annuel des travaux de | | |
| | | | | l'association forestière régionale 02 | | |
| 2.5 | Présentation et adoption aux TLGIRTs | 2019-10-31 (SAG) 2019-10-24 (LSJ) | Projet : Tableau ajusté de la saison 2019-2020 | FES 5.06B: Martre (LSJ seulement) (Adoptée LSJ, Saguenay en cours) MHG: Protection ruisseau intermittent (omble de fontaine) (en cours) (Suspendus) Organisation spatiale sapinière (à venir) (travaux en cours) MHG Reboisement Essences Exotiques (en validation MFFP) (LSJ: en validation MFFP) Enjeu 1.06: Ajout Solution: Bilan du reboisement essences exotiques et hybrides au PAFIT FES 6.01A: Satisfaction des partenaires délégués (en révision) FES 1.04B: Caribou (en révision) Plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier et modalités de gestion— | | |



| Historique de la fi | Historique de la fiche | | | | | | |
|---------------------|---|--|--|---|--|--|--|
| Version/date | Actions | Date | Sections modifiées | Commentaires | | | |
| | | | | Modalités de gestion du plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Modalités d'aménagement adaptées en développement) | | | |
| 2.6 | Version préliminaire de fin de saison 2019- 2020 | 2020-12-10 (SAG) 2020-10-15 (LSJ) | Ajustement en fonction de l'atelier sur les paysages au Saguenay de février 2020 - Ajustement en fonction de l'atelier sur les priorités TLGIRT LSJ du 12 décembre 2019 | Modification de l'enjeu paysage (Sag) Ajustements réalisés par le MFFP afin d'ajouter des solutions existantes (moyens de maîtrise) pour les nouvelles grandes préoccupations ajoutées (à valider) - Ajustements réalisés à partir des commentaires de l'atelier sur les priorités LSJ Ajustements réalisés par le MFFP afin d'ajouter des solutions existantes (moyens de maîtrise) pour les nouvelles grandes préoccupations ajoutées | | | |
| 2.7 | Version adopté de début de saison 2020- 2021 | 2020-12-10 (SAG) 2020-10-15 (LSJ) | Présenté et adopté en début de saison — Version préliminaire de fin de saison 2019-2020 | S.O. | | | |
| 2.8 | Version préliminaire de début de saison 2021- 2022 | 2021-10-21 (SAG) 2021-10-14 (LSJ) | Présentée et adoptée en début de saison par les deux TLGIRT — Version préliminaire de fin de saison 2020-2021 | S.O. | | | |
| 2.9 | Version préliminaire de début de saison 2022- 2023 | 2022-10-20 (SAG) 2022-10-13 (LSJ) | Présentée et adoptée en début de saison par les deux TLGIRT — Version préliminaire de fin de saison 2020-2021 | S.O. | | | |
| 3.0 | Version révisée pour changement de gestion documentaire | | Colonne Solution aux enjeux | Ajustement des solutions en fonction des changements reliés aux PAFIT 2023- 2028 Enjeux écologiques à l'intérieur du PAFIT Enjeux sociaux-économiques sur site de la TLGIRT CRP | | | |

Conférence Régionale des Préfets Saguenay — Lac-Saint-Jean

| Historique de la fiche | | | | | | |
|------------------------|---|------------|---------------------------------------|--|--|--|
| Version/date | Actions | Date | Sections modifiées | Commentaires | | |
| | des enjeux locaux | | | | | |
| | Version révisée suite à l'atelier de priorisation LSJ | | Colonne Principales | Révision suite à l'atelier : | | |
| 3.1 | Version révisée pour harmonisation des préoccupations | 2023-09-19 | préoccupations et Solution aux enjeux | Enjeu 4.02 Changement climatique Enjeu 5.06: Utilisation multi-usage du territoire | | |

93

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS AU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN ET DE LA TLGIRT SAGUENAY



FORMULAIRE D'ÉVALUATION COMITÉ DE TRAVAIL Saison 2023-2024

| Blo | Bloc A : Ambiance des rencontres | | | | | | | |
|-----|---|----------|--------------|--------------------------|--|--|--|--|
| 1. | . Les échanges sont respectueux | | | | | | | |
| | Tout à fait d'accord D'accord En désaccord Tout à fait en désaccord | | | | | | | |
| Pré | cisez : | | | | | | | |
| 2. | La rencontre est inter | active | | | | | | |
| | Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | | | |
| Pré | Précisez : | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| 3. Le temps consacré aux sujets est approprié | | | | | |
|---|------------------|--------------|--------------------------|--|--|
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | |
| Précisez : | | | | | |
| | | | | | |
| 4. L'information livrée est vulgarisée | | | | | |
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | |
| Précisez : | | | | | |
| | | | | | |
| 5. La documentation rem | ise est adéquate | | | | |
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | |
| | | | | | |

95



| Bloc C : Fonctionnement 1. Les règles sont respectées | | | | | | |
|--|----------|--------------|--------------------------|--|--|--|
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | | |
| Précisez : | | | | | | |
| 2. La rencontre a contribué au mandat de la table qui est : « la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier. » | | | | | | |
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | | |
| Précisez : | | | | | | |

| Bloc D : Satisfaction globale | | | | | | |
|-------------------------------------|----------|--------------|--------------------------|--|--|--|
| 1. La rencontre a été satisfaisante | | | | | | |
| Tout à fait d'accord | D'accord | En désaccord | Tout à fait en désaccord | | | |
| Précisez : | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Commentaire général : | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!